

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

PARTIE A | RAPPORT ANNUEL

Table des matières

05 Éditorial

06 Rapport sur l'exercice 2025

06 Évolution du marché

24 Rétrospective des projets réalisés en 2025

32 Contracting chaleur

36 Production décentralisée d'électricité

41 Communautés locales d'autoconsommation

43 Services énergétiques

47 Organisation

51 Gouvernance d'entreprise

55 Comptes annuels des sociétés du groupe ADEV

58 Groupe ADEV, chiffres consolidés

60 ADEV Energiegenossenschaft

61 Groupe ADEV Wasserkraftwerk, chiffres consolidés

62 Groupe ADEV Solarstrom, chiffres consolidés

63 ADEV Windkraft AG

64 ADEV Ökowärme AG

66 Liste des installations

Le rapport annuel se compose de deux parties :

Partie A : rapport annuel (le présent document)

Partie B : comptes annuels du groupe ADEV

Nous vous envoyons volontiers la partie B sur demande.

Les deux parties sont disponibles sur www.adev.ch



L'année dernière, ADEV a construit une installation solaire de plus d'un mégawatt sur l'entrepôt de la société Zibatra Speditions AG à Rickenbach (SO). Cette dernière alimente notamment le centre de distribution d'un grossiste.

Éditorial



Timotheus Zehnder



Thomas Tribelhorn

Chères coopératrices, chers coopérateurs, chères et chers actionnaires,

Malgré les tensions croissantes sur la scène politique internationale et au niveau du commerce mondial, la production d'électricité renouvelable poursuit partout dans le monde sa progression triomphale. À titre d'exemple, le passage à une énergie propre a franchi une étape clé l'année dernière en Europe, puisque les installations éoliennes et solaires ont produit pour la première fois davantage d'électricité que les sources d'énergie fossiles. C'est un signe d'espoir !

En Suisse également, des bases importantes pour le développement d'un approvisionnement énergétique respectueux du climat ont été posées, ces dernières années. La Confédération et les cantons ont élaboré et révisé de nombreuses réglementations afin d'aplanir le chemin qui doit nous conduire à la neutralité carbone d'ici 2050. Certaines mesures essuient parfois des revers dans les urnes ; toutefois, le cap qui est pris est le bon.

Dans ce contexte globalement positif, nous avons de nouveau connu une année couronnée de succès. La demande pour nos produits et services se maintient à un niveau élevé et, pour la cinquième année consécutive, ADEV Energiegenossenschaft, ses quatre filiales ainsi que notre entreprise d'installations électriques Willy Gysin AG ont clôturé l'année 2025 sur des comptes positifs.

Notre production d'énergie est elle aussi en hausse constante, notamment dans le domaine du photovoltaïque, qui, avec 17,8 gigawattheures, progresse de près de 55 pour cent par rapport à l'année précédente et a produit pour la première fois davantage d'électricité que le secteur hydraulique.

Ces bons résultats persistants nous réjouissent et nous donnent confiance. Ils nous permettent de proposer aux assemblées générales un dividende de 2,5 pour cent pour l'exercice écoulé et de rémunérer le capital social en conséquence.

Mais aussi réjouissant que soit ce bilan, de nouveaux défis se profilent à l'horizon : la baisse des prix de l'électricité s'est répercutée négativement, ces derniers mois, sur les tarifs de rachat de l'énergie injectée. Il faut s'attendre à ce que l'électricité renouvelable génère des revenus plus faibles, en particulier en été.

Le marché de l'énergie poursuit sa mutation en profondeur. Pour assurer la rentabilité de nos installations à long terme, nous devons développer nos modèles d'affaires et exploiter les nouvelles possibilités techniques ainsi que les opportunités offertes par la commercialisation de l'électricité. La journée de réflexion que nous avons organisée fin 2025 au Palais fédéral témoigne de notre volonté de relever ces défis et de ne pas camper sur nos acquis.

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez en détail ce qui nous a animés au cours de l'exercice écoulé et les progrès que nous avons accomplis. Nous sommes fiers de ce qu'ADEV a réalisé au cours de ses 40 premières années d'existence. Cependant, la route est encore longue. La transition énergétique s'apparente à un marathon, et il nous reste encore de nombreux kilomètres à parcourir.

Nous vous remercions sincèrement pour votre précieux soutien tout au long de ce parcours et vous souhaitons une lecture passionnante !

Timotheus Zehnder
Président du conseil
d'administration

ADEV Energiegenossenschaft

Thomas Tribelhorn
Président du comité
de direction

Évolution du marché

Malgré quelques lacunes et des reculs mineurs, les conditions-cadres mises en place en Suisse sont globalement favorables à la production des énergies renouvelables. Dans ce contexte positif, ADEV a connu une nouvelle année couronnée de succès et a poursuivi en 2025 des projets prometteurs, notamment dans les domaines du photovoltaïque et de l'éolien.

Ces derniers temps, la politique mondiale n'incite guère à l'optimisme. Nous avons vécu une année marquée par de nombreuses turbulences. La persistance de la guerre en Europe de l'Est, la résurgence des conflits au Proche-Orient et la politique insensée du nouveau président américain ont exacerbé les tensions internationales. Partout dans le monde, la loi du plus fort semble s'imposer, tandis que l'ordre mondial fondé sur des règles se délite à vue d'œil.

Le secteur de l'énergie n'est pas épargné par ces évolutions géopolitiques inquiétantes : alors que certains pays misent sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pour garantir leur approvisionnement, d'autres privilégient les sources d'énergie traditionnelles. Les États-Unis, en particulier, se tournent à nouveau vers le pétrole et le gaz naturel. En 2025, la demande énergétique mondiale a continué d'augmenter ; les émissions dans l'atmosphère aussi.

Les énergies renouvelables poursuivent leur progression

Malgré une politique mondiale chaotique, le développement de la production d'énergie renouvelable et, en particulier, du solaire poursuit son essor constant contre vents et marées. En 2025, environ 650 gigawatts de puissance ont été installés dans le monde, dont environ la moitié en Chine. Malgré un contexte politique défavorable, les États-Unis se classent au deuxième rang, avec environ 50 gigawatts installés. Par ailleurs, l'énergie éolienne a également connu une forte croissance à l'échelle mondiale.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que la capacité mondiale en énergies renouvelables augmentera de 4600 gigawatts d'ici à 2030. Le solaire représentera environ 80 pour cent de la croissance mondiale des énergies renouvelables, devant l'énergie éolienne, l'hydroélectricité, la bioénergie et la géothermie.

Dans l'UE, le passage à une énergie propre a franchi un point d'inflexion majeur en 2025. Pour la première fois, les installations éoliennes et solaires ont produit plus d'électricité que les sources d'énergie fossiles, avec environ 30 pour cent d'électricité pour les premières, contre 29 pour cent pour le gaz et le charbon réunis. Dans 14 pays de l'UE, les énergies éolienne et solaire constituent désormais la principale source d'électricité.

Au total, la production d'énergie solaire a atteint la quantité record de 369 térawattheures en Europe en 2025. C'est plus du double qu'en 2020. Autrement dit, la croissance annuelle moyenne a été de plus de 20 pour cent au cours des cinq dernières années, un niveau bien plus élevé que celle de n'importe quelle autre technologie.

Les énergies renouvelables deviennent ainsi un facteur économique toujours plus important. Selon les données du portail d'informations financières Bloomberg, les plus grandes banques de Wall Street ont, pour la quatrième année consécutive, tiré davantage de revenus du financement des projets verts que des obligations dans les secteurs du pétrole, du gaz et du charbon.

La marche triomphale des énergies renouvelables s'explique notamment par la baisse de leur prix, due à leur large diffusion. Rapportés à l'ensemble du cycle de vie, autrement dit si l'on considère le coût total de possession (Total Cost of Ownership, TCO), les coûts de production se situent à 53 dollars par mégawattheure d'électricité pour les parcs éoliens terrestres et à 68 dollars pour le photovoltaïque, alors qu'ils sont en moyenne de 109 dollars pour le charbon, de 175 dollars pour les centrales à gaz de charge de pointe et de 155 dollars pour les réacteurs nucléaires*.

Cette évolution positive devrait se poursuivre : une étude menée par des instituts de recherche solaire de renommée mondiale montre que le rendement des cellules solaires pourrait dépasser 35 pour cent d'ici à 2050 et que, dans le même temps, le prix des modules devrait diminuer de moitié.

* ee-news/Energiefakten Austria

Le stockage prend de plus en plus d'importance

Mais le succès des énergies solaire et éolienne a aussi pour conséquence d'accroître les défis posés au réseau électrique en raison de leur production très fluctuante par nature. Il ressort de certains rapports que le nombre d'heures avec des prix de l'électricité négatifs a encore augmenté l'année dernière dans toute l'Europe. Six pays européens ont enregistré plus de 500 heures avec des prix inférieurs à zéro euro.

En conséquence, les technologies de stockage gagnent rapidement en importance. On observe une évolution particulièrement dynamique dans le domaine des batteries. Encore trop chères il y a quelques années, les fluctuations considérables des prix de l'électricité rendent l'utilisation de ces dernières de plus en plus at-

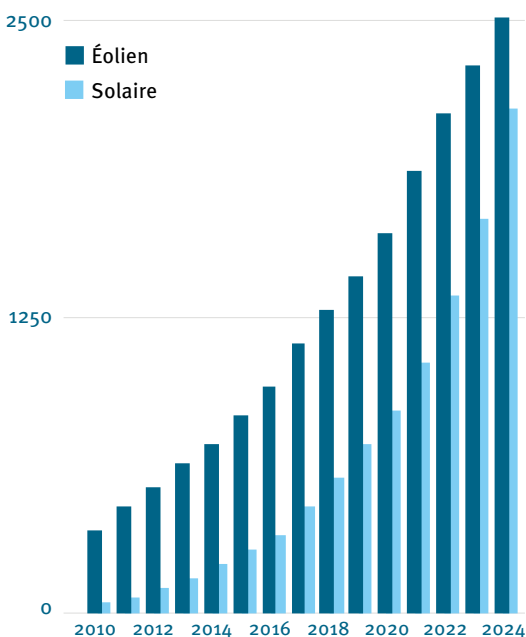
trayante – d'autant plus que leur prix a fortement baissé en raison de leur large utilisation dans le secteur en pleine expansion de l'électromobilité.

Selon les calculs de Benchmark Mineral Intelligence, environ 315 gigawattheures de capacité de stockage par batterie ont été installés l'année dernière en additionnant les grands systèmes de stockage et les batteries installées en aval du compteur. Cela représente une croissance d'environ 50 pour cent par rapport à l'année précédente.

Cette évolution se manifeste également au niveau des maisons individuelles suisses, puisque près de la moitié de celles qui disposent d'une installation PV sont désormais aussi équipées de batteries de stockage. Ces dernières augmentent la part d'autoconsommation tout en contribuant de manière significative à la stabilisation des réseaux et à la sécurité d'approvisionnement. Avec la nouvelle loi sur l'électricité, les batteries de stockage devraient encore gagner en attrait grâce à l'exonération de la redevance d'utilisation du réseau.

Production annuelle supplémentaire d'éolien et de solaire dans le monde

TWh



Source : Ember (2026) ; Energy Institute – Statistical Review of World Energy (2025)

Le temps presse

Si les perspectives s'avèrent prometteuses en ce qui concerne le recours aux énergies renouvelables dans le domaine de l'électricité, les progrès sont malheureusement beaucoup trop lents dans d'autres domaines, notamment le chauffage et les transports. Les carburants et les combustibles fossiles continuent de dominer le mix énergétique mondial.

La transition énergétique n'en est toujours qu'à ses débuts, d'autant plus qu'il faudra bien faire tourner avec de l'électricité les nombreux moteurs et processus qui reposent encore aujourd'hui sur le pétrole, le gaz naturel ou le charbon. À cela s'ajoutent les énormes besoins de nouvelles applications telles que les cryptomonnaies et l'intelligence artificielle (IA). Jusqu'à présent, la consommation d'électricité a pu être maintenue à un niveau stable grâce à des gains d'efficacité, mais avec une électrification accrue, cela ne sera probablement plus possible.

Si l'on prend l'exemple de l'Allemagne, un leader mondial du développement des centrales éoliennes et solaires ces dernières années, on constate qu'elle couvre désormais la moitié de sa consommation d'électricité grâce aux nouvelles sources d'énergie renouvelable. Cela représente un total de près de 290 térawattheures par an. Seulement, il en faudrait près de cinq fois plus, 1350 térawattheures, pour assurer la transition énergétique.

Pour ralentir le changement climatique, le monde doit atteindre la neutralité carbone (zéro émission nette de dioxyde de carbone, CO₂) d'ici à 2050. Cela requiert de transformer l'approvisionnement énergétique mondial. Or les chances d'atteindre l'objectif de l'Accord de Paris de limiter la hausse des températures à 1,5 °C s'amenuisent d'année en année. Vu ce qui se passe actuellement aux États-Unis, l'un des plus grands émetteurs de CO₂, il y a lieu de s'inquiéter.

Après 2024 et 2023, l'année dernière a été la troisième année la plus chaude depuis le début des mesures : pour la troisième année consécutive, la température a dépassé de plus de 1,5°C la moyenne mondiale d'avant l'ère industrielle. En outre, selon le service climatique européen Copernicus, on a enregistré en 2025 en Antarctique la température annuelle la plus élevée jamais enregistrée.

Qui plus est, la Suisse se réchauffe plus rapidement que la moyenne mondiale. Selon les nouveaux scénarios climatiques publiés fin 2025 par MétéoSuisse et l'EPF de Zurich, notre pays devient plus chaud, plus sec et moins enneigé, et subira à l'avenir des précipitations plus violentes.

En fin de compte, il apparaît clairement que l'humanité reste en retard sur ses objectifs en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, résume la situation en ces termes : « La révolution des énergies propres est irréversible. Les énergies renouvelables sont déployées plus rapidement et à moindre coût que les énergies fossiles – stimulant la croissance, les emplois et l'électricité abordable. Mais la fenêtre pour maintenir l'objectif de 1,5 °C se referme rapidement. Nous devons intensifier, accélérer et étendre la transition énergétique juste – pour tous et partout. »

Le secteur solaire suisse entre ombre et lumière

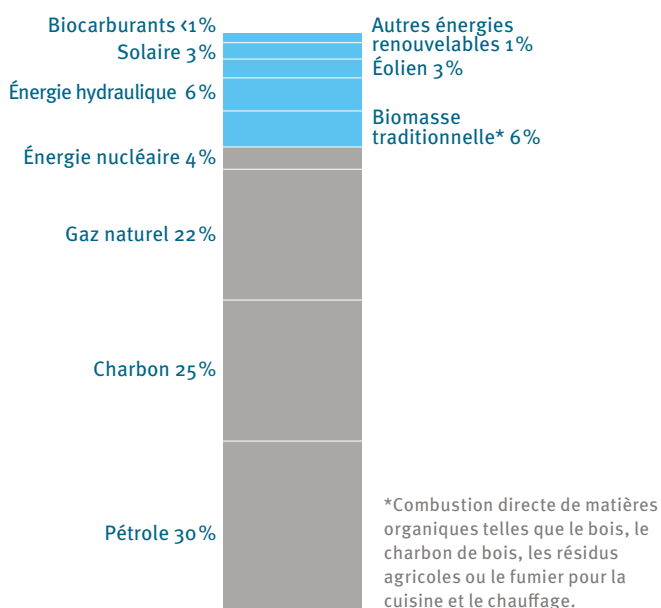
En 2024, le peuple suisse a adopté à près de 70 pour cent la nouvelle loi sur l'électricité, une loi aux objectifs ambitieux quant au développement des énergies renouvelables. En effet, 35 térawattheures d'électricité devront provenir de nouvelles sources renouvelables d'ici à 2035, ce qui correspond à environ 60 pour cent de la consommation actuelle d'électricité. À cette fin, la loi a créé des possibilités supplémentaires en matière de commercialisation de l'électricité et de modèles d'autoconsommation.

Toutefois, après des années de forte croissance, avec une hausse annuelle de la puissance nouvellement installée d'environ 50 pour cent par an, le secteur solaire suisse se trouve désormais dans une phase de consolidation. Après une année 2024 record, avec 1,8 gigawatt de puissance nouvellement installée, la progression s'est tassée à 1,5 gigawatt en 2025.

La part de l'énergie solaire a néanmoins continué de progresser l'année dernière. Selon les estimations de l'association professionnelle Swissolar, l'énergie solaire a couvert environ 14 pour cent des besoins annuels en électricité en 2025, ce qui représente tout de même une hausse de 3,6 points de pourcentage par rapport à 2024. Les chiffres définitifs seront publiés cet été.

Consommation mondiale d'énergie primaire en 2024, par source d'énergie

Total : environ 186 000 TWh



Source : Energy Institute –
Statistical Review of World Energy (2025)



La centrale Moosbrunnen 1, au bord de l'Emme, dans le canton de Berne, a une puissance de 515 kilowatts. En 2024, le système de sécurité a été amélioré et la turbine a fait l'objet d'une révision générale.

La Chine, superpuissance solaire

L'augmentation constante des volumes de production des modules solaires a pour effet de diminuer sensiblement les coûts d'approvisionnement. Il en résulte une forte baisse des coûts de production de l'électricité renouvelable pour de nombreuses applications. Aujourd'hui, un kilowattheure produit par une installation sur son toit revient moins cher que celui fourni par le distributeur d'énergie.

Cette évolution est réjouissante. Cependant, la grande majorité des modules sont désormais fabriqués en Chine. L'industrie solaire a été déjà largement délocalisée de l'Europe vers les pays d'outre-mer. La dépendance vis-à-vis de la Chine est particulièrement importante dans le domaine des composants solaires tels que les wafers, les modules PV et les onduleurs. Dans certains cas, les entreprises chinoises détiennent désormais des parts sur le marché mondial supérieures à 90 pour cent.

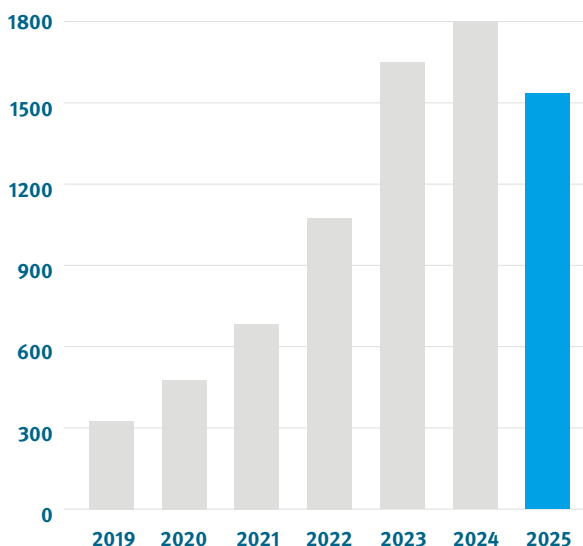
Pour les pays occidentaux, cette situation témoigne non seulement d'opportunités économiques manquées et d'une forte dépendance vis-à-vis de l'étranger, mais représente aussi un risque sécuritaire. C'est pourquoi la Commission européenne revoit actuellement sa législation en matière de cybersécurité et envisage de restreindre l'homologation des onduleurs solaires, qui pourraient présenter un risque.

Comme on le constate, le développement du solaire se poursuit à un niveau élevé. Les plus de 8 térawattheures d'électricité produits en 2025 correspondent à la production de la centrale nucléaire de Gösgen. L'apport du solaire a donc pris une importance systémique – et il ne cesse de croître.

L'une des principales raisons du ralentissement de la croissance du solaire est que les prix de l'électricité, qui avaient fortement augmenté au début de la guerre en Ukraine, sont retombés. En parallèle, la rémunération pour l'énergie injectée dans le réseau a elle aussi diminué. Après deux années à un niveau très élevé, le prix de référence du marché pour le photovoltaïque est descendu à environ 7 centimes par kilowattheure en moyenne annuelle (voir illustration). Les prix de référence du marché fixés par l'Office fédéral de l'énergie sont déterminants pour les installations qui commercialisent (ou doivent commercialiser) elles-mêmes leur électricité.

Nouvelle puissance PV installée

en MW



Source: Swissolar

La baisse des tarifs de rachat pratiqués par les gestionnaires de réseau remet en question la rentabilité des installations qui injectent une part prépondérante de l'électricité produite dans le réseau, les installations destinées à la consommation propre restant pour leur part rentables (voir ci-dessous).

Fin 2022, les Chambres fédérales avaient lancé le programme dit « Solar Express » pour faire avancer la construction de grands parcs solaires alpins afin de prévenir une pénurie d'électricité en hiver. Ce train de mesures fédérales, qui devait s'achever fin 2025, prévoyait notamment une simplification des procédures d'autorisation et un renforcement des aides. Seulement, les objectifs fixés n'ont pas pu être atteints en raison de l'ampleur des défis techniques et financiers, mais aussi du manque de soutien de la population dans certaines régions. C'est pourquoi le Parlement a prolongé au printemps 2025 le « Solar Express », afin de donner à des projets déjà bien avancés une chance d'aboutir.

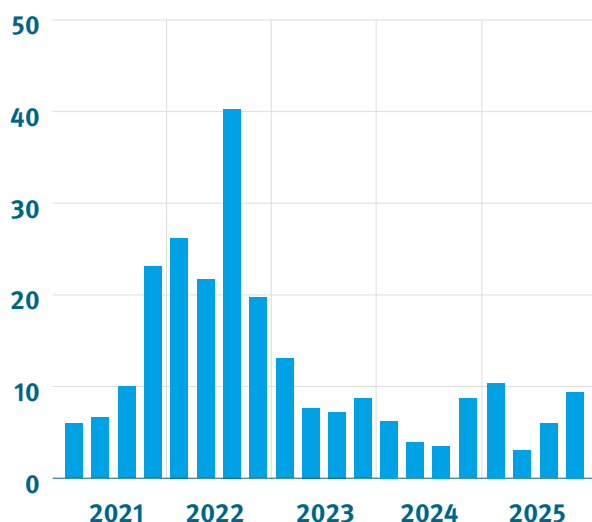
L'association Swissolar a esquissé trois scénarios de développement pour ces prochaines années : selon le scénario intermédiaire, l'objectif des 35 térawattheures supplémentaires en 2035 fixé dans la loi sur l'électricité pourrait être atteint grâce au développement accru d'autres énergies renouvelables, en particulier de l'éolien.

Si aucune mesure n'est prise pour améliorer les conditions-cadres actuelles des installations photovoltaïques, leur croissance ralentira au point que les objectifs de production visés par la loi pour 2035 ne seront pas atteints. Le scénario optimal postule, en revanche, la possibilité de produire 18,7 térawattheures d'électricité solaire dès 2030 à la condition d'une amélioration significative des conditions-cadres.

Les opposants à la transition énergétique sont sortis du bois à la faveur du tassement de la croissance du solaire : sous la pression des milieux conservateurs, le Conseil fédéral souhaite ainsi autoriser à nouveau la possibilité de nouvelles centrales nucléaires dans le contre-projet à l'initiative « Stop au blackout ». Selon ADEV, il vaudrait bien mieux revoir le système de rémunération plutôt que chercher à ressusciter une technologie onéreuse et mortifère : c'est ainsi que l'on pourra amortir les investissements dans les centrales renouvelables décentralisées et assurer le développement du photovoltaïque selon le calendrier prévu.

Les tenants des grandes centrales traditionnelles fondent régulièrement beaucoup d'espoir sur la fusion nucléaire, selon eux la panacée à tous nos problèmes énergétiques. Il est vrai que les essais en laboratoire ont débouché sur certains succès, dernièrement. Mais, malgré les milliards de subventions engloutis par la recherche pendant plusieurs décennies, aucun réacteur de ce type n'est prêt à voir le jour. Une étude récente du Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung (DIW) conclut que les défis techniques restent considérables, et juge irréaliste une exploitation rentable de la fusion nucléaire dans un avenir prévisible.

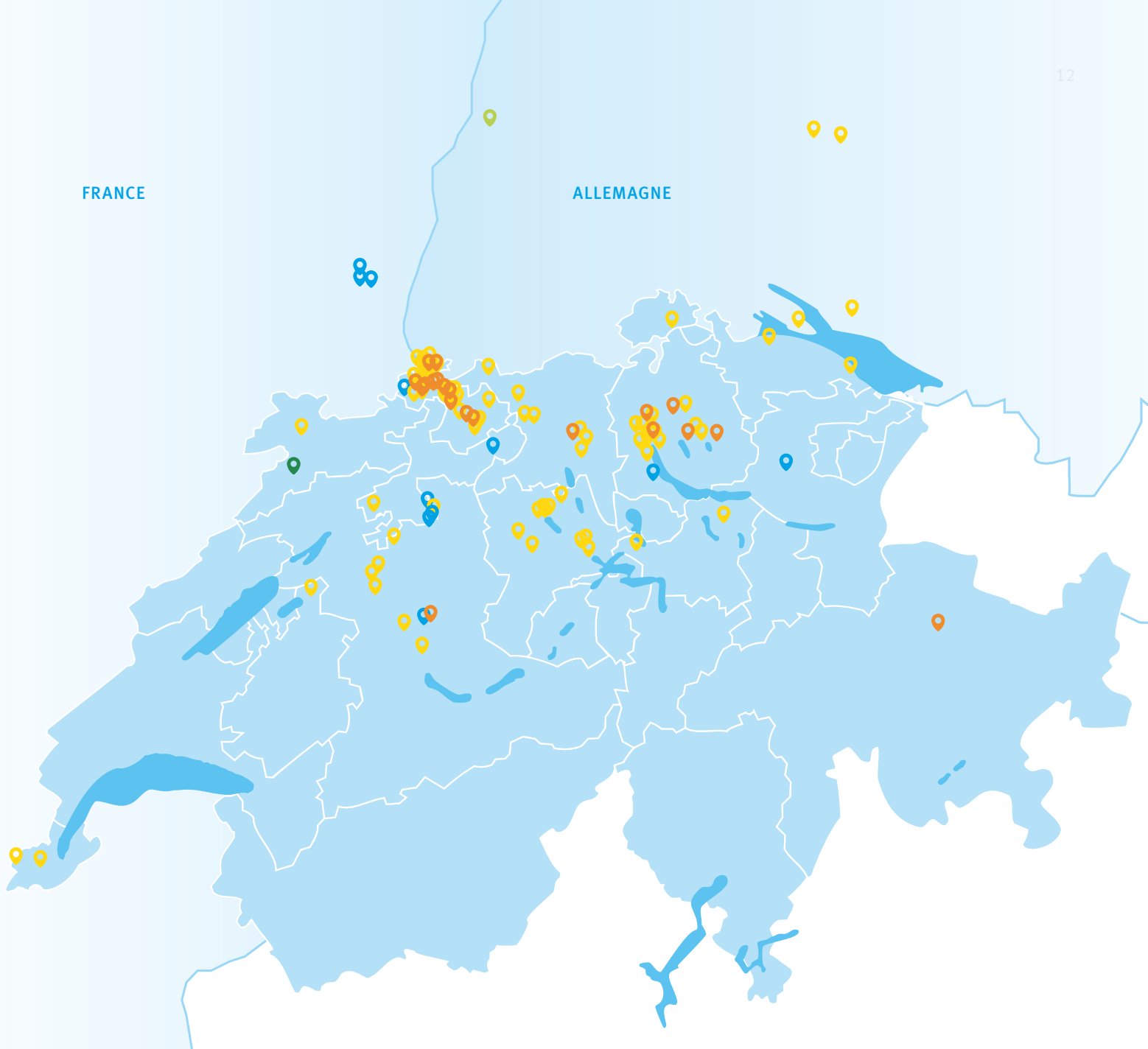
Prix de marché de référence par trimestre, photovoltaïque en centimes par kilowattheure



Source : Office fédéral de l'énergie OFEN

FRANCE

ALLEMAGNE



Nos installations

-  Réseaux de chauffage
-  Centrales hydroélectriques
-  Installations solaires
-  Éoliennes
-  Participations dans des centrales éoliennes

ADEV exploite au total 140 installations qui lui appartiennent en France, en Allemagne et en Suisse. La liste détaillée des installations figure à la page 66.

ADEV est fermement convaincue que la solution passe par la production décentralisée d'énergies renouvelables et non par de grandes centrales. Si la Suisse veut atteindre ses objectifs climatiques et énergétiques, il faut que chaque année, les nouvelles installations produisent 2000 mégawatts supplémentaires. Un objectif réalisable, selon elle, à condition, de procéder à des adaptations au niveau du système d'encouragement. ADEV place aussi beaucoup d'espoir dans les nouvelles possibilités de commercialisation locales offertes par les regroupements dans le cadre de la consommation propre virtuels (RCPv) et les communautés électriques locales (CEL), de nouveaux modèles d'autoconsommation inscrits dans la loi révisée sur l'électricité, avec lesquels elle fait actuellement de premières expériences.

De nouveaux modèles de commercialisation de l'électricité

D'une manière générale, les conditions de subventionnement du photovoltaïque en Suisse sont réjouissantes depuis quelques années. Depuis 2023, la Confédération verse une rétribution unique élevée (RUE), qui permet de rentabiliser l'exploitation de grandes installations photovoltaïques sur toiture sans consommation propre. Une rémunération forfaitaire de 450 francs par kilowatt de puissance installée est accordée jusqu'à concurrence de 150 kilowatts et, au-delà, les rémunérations sont déterminées dans le cadre d'enchères organisées par Pronovo.

La nouvelle loi sur l'électricité adoptée en 2024 sert de socle à toute une série d'améliorations en termes de production et de commercialisation de l'électricité renouvelable, notamment par le biais des communautés d'autoconsommation. Des progrès ont également été réalisés en termes de subventions avec l'introduction d'une prime de marché variable en remplacement de la RPC et d'une rétribution minimale pour la réinjection d'électricité solaire.

RCP virtuels et CEL

Le regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP) est aujourd'hui la norme lorsque plusieurs parties utilisent l'électricité d'une installation solaire. ADEV reprend ce modèle pour gérer un nombre élevé de ses grandes installations et commercialiser le courant dans le bâtiment même ou dans son voisinage immédiat, l'excédent étant vendu à l'exploitant du réseau.

La nouvelle loi sur l'énergie permet d'étendre encore la zone de distribution de l'électricité solaire d'une installation. La part d'autoconsommation augmentant avec la croissance du nombre de consommateurs approvisionnés par l'installation, la rentabilité de cette dernière s'en trouve ainsi améliorée.

Depuis début 2025, il est possible de mettre en place des RCP virtuels (RCPv). Contrairement au RCP traditionnel, il n'est plus nécessaire de tirer de nouvelles lignes pour raccorder les clients, car le réseau de distribution existant du gestionnaire de réseau peut désormais être utilisé jusqu'au point de raccordement au réseau sans devoir payer de redevances d'utilisation.

En outre, le modèle de communauté électrique locale (CEL), qui peut être repris par de grandes installations de production dont le réseau s'étend au-delà du coffret de distribution principal local, est entré en vigueur début 2026. Le CEL est en fait une extension d'un RCP qui utilise le réseau public pour desservir jusqu'à des quartiers entiers, voire la totalité d'une commune.

Vous trouverez plus d'informations sur ces deux nouveaux modèles à la page 42.

Pour ADEV, l'élargissement des possibilités de vente d'électricité solaire aux bâtiments voisins est particulièrement intéressant. Cela passe d'une part par la possibilité, introduite au début de 2025 déjà, d'étendre virtuellement un RCP (voir encadré ci-contre).

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2026, les CEL permettent de commercialiser via le réseau public l'électricité solaire autoproduite à un tarif réduit auprès de consommateurs dans la même commune. Cela ouvre à ADEV, mais aussi à des entreprises telles que Fleco Power et Egon, dans lesquelles la coopérative énergétique ADEV détient des participations, de nouvelles perspectives de commercialisation de l'électricité renouvelable.

Politique et population tirent à hue et à dia

Le cadre législatif en Suisse offre un tableau contrasté. Certes, les objectifs de protection du climat et de transition énergétique semblent être largement acceptés, mais dès qu'il s'agit d'adopter des mesures concrètes, les électeurs peinent à franchir le pas.

Ainsi, en février 2025, les électeurs ont clairement rejeté l'initiative « pour la responsabilité environnementale », qui exigeait que la Suisse n'exploite à l'avenir les ressources environnementales que dans la mesure où la nature peut se régénérer. Puis le « oui » en septembre en faveur de l'abolition de la valeur locative entraînera malheureusement la suppression des déductions fiscales pour les rénovations énergétiques, une incitation importante en la matière.

Enfin, en novembre, le peuple a rejeté l'initiative populaire « pour l'avenir », qui demandait la création d'un impôt national sur les successions et les donations des personnes physiques de plus de 50 millions de francs au profit de la protection du climat.

En 2025, la Confédération entendait en outre économiser 400 millions de francs sur le dos du Programme Bâtiments dans le cadre d'un plan d'économies. La décision mettait en péril la réalisation des objectifs cli-

L'initiative « Stop au blackout » sème le trouble

À contre-courant de l'évolution mondiale et à l'envers du bon sens économique, des partisans du nucléaire ont déposé il y a deux ans l'initiative « Stop au blackout » pour tenter de redonner à l'énergie nucléaire un vernis de respectabilité. Malheureusement, le Conseil fédéral a choisi d'opposer à l'initiative un contre-projet indirect qui lèverait l'interdiction en vigueur de construire de nouvelles centrales nucléaires en Suisse.

Il est irritant que l'on veuille ainsi revenir sur la décision prise par le peuple en 2024, qui avait plébiscité à plus de 70 pour cent un approvisionnement énergétique renouvelable pour la Suisse. Il est tout aussi fâcheux que le fait de vouloir relancer ainsi la discussion sur notre avenir énergétique engendre des incertitudes dans le secteur de l'énergie et menace la sécurité de l'approvisionnement. De nouvelles centrales nucléaires ne fourniraient de l'électricité – si tant est qu'elles le fassent – qu'en 2050 au plus tôt et, entre-temps, cela ne ferait que freiner les efforts en vue de la transition énergétique.

Abstraction faite des problèmes de sécurité et de gestion des déchets, l'énergie nucléaire est si coûteuse qu'une centrale ne peut pas être réalisée sans subventions publiques massives. Ainsi, la centrale nucléaire française de Flamanville 3, inaugurée en 2025, est revenue en tout à 19 milliards d'euros, pour un coût actualisé de l'énergie (*levelized cost of electricity*) de 12 centimes le kilowattheure. Au Royaume-Uni, la centrale nucléaire de Hinkley Point C, actuellement en construction, a déjà englouti plus de 50 milliards d'euros, et son coût de production de l'électricité dépasse les 15 centimes. Dans le même temps, l'électricité produite par les parcs éoliens et les grandes centrales solaires revient aujourd'hui généralement à bien moins de 10 centimes par kilowattheure.

matiques de la Suisse. Mais, grâce à l'engagement des associations environnementales et d'aeesuisse, l'association faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, dont ADEV est membre partenaire, ce programme important a toutefois pu être maintenu.

Le 9 mars 2026, le Conseil des États s'est prononcé en faveur du maintien du Programme Bâtiments. Ce programme, qui a fait ses preuves, sera poursuivi à son niveau actuel. La décision a aussi permis d'éliminer les divergences entre les deux chambres à ce sujet. Compte tenu des coupes massives initialement prévues, il s'agit là d'un succès majeur en matière de politique énergétique.

Dans notre pays, plus de 900 000 logements sont chauffés au mazout, au gaz ou à l'électricité. Une grande partie d'entre eux doivent être assainis sur le plan énergétique. Le Programme Bâtiments a permis, depuis son introduction en 2010, d'assainir de la sorte déjà plus de 140 000 bâtiments.

De nouvelles impulsions pour l'éolien

En Suisse aussi, l'énergie éolienne pourrait contribuer de manière substantielle à un approvisionnement énergétique stable et renouvelable tout au long de l'année. Son apport pourrait être considérable, en particulier pour combler les déficits d'électricité en hiver. Cependant, la progression de ce secteur est bien trop lente dans notre pays pour que les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 puissent être atteints.

Toutefois, plusieurs modifications législatives récentes offrent l'espoir que l'énergie éolienne puisse prendre son essor à temps dans notre pays. En 2024, la loi fédérale sur l'accélération des procédures d'autorisation pour les installations éoliennes, l'offensive éolienne du Conseil fédéral, aussi connue sous le nom allemand de « Windexpress », est entrée en vigueur. Elle prévoit des allègements procéduraux temporaires pour les installations éoliennes d'intérêt national.

En septembre 2025, le Parlement fédéral a en outre adopté le projet de loi pour l'accélération des procédures, avec pour but de simplifier et de raccourcir les procédures de planification et d'autorisation des installations solaires, hydroélectriques et éoliennes d'intérêt national. Il s'agit là d'une étape importante en vue de renforcer la sécurité d'approvisionnement en électricité de notre pays grâce au développement rapide des énergies renouvelables.

Conformément à la nouvelle réglementation, les procédures de planification et d'autorisation pour les projets éoliens sont désormais regroupées au niveau du canton. Les cantons de Saint-Gall, de Lucerne, de Schaffhouse, de Neuchâtel et, à la demande des communes, de Vaud et du Jura, ont déjà adapté leurs règles en conséquence. Aux autres cantons de suivre, désormais !

Avec cette procédure centralisée d'approbation des plans, il n'y a plus qu'une seule voie de recours possible pour contester un projet, avec deux instances (le tribunal administratif cantonal et le Tribunal fédéral) au lieu de quatre à six.

En novembre, le Conseil fédéral a par ailleurs annoncé qu'il a inscrit l'objectif d'une production annuelle de 2,3 milliards de kilowattheures d'électricité éolienne d'ici à 2030 dans l'ordonnance sur l'énergie. C'est la première fois qu'un objectif clair est fixé pour l'éolien. Qui plus est, il est réaliste : selon les données de l'association professionnelle Suisse Éole, les projets réalisés ou en cours actuellement représentent déjà plus de 2,7 milliards de kilowattheures d'électricité éolienne.

À ce jour, toutefois, seulement 50 éoliennes fonctionnent dans notre pays, et 9 autres ont été autorisées. Elles produiront ensemble environ 130 mégawatts. Selon Suisse Éole, environ 380 éoliennes sont actuellement en phase de planification et d'autorisation, pour un potentiel de production supplémentaire d'environ 1500 mégawatts. La comparaison avec l'Autriche, un pays aux conditions géographiques similaires aux nôtres et qui dispose déjà de quelque 1450 éoliennes, montre à quel point la Suisse est à la traîne.



Il y a eu moins de vent en 2025 que les deux années précédentes. Malgré tout, les deux éoliennes de St-Brais (JU) ont fourni de l'électricité de manière fiable.

En Suisse, l'opposition à l'éolien est très bien organisée. Il n'en demeure pas moins que le Conseil fédéral a décidé en octobre 2025 de rejeter sans contre-projet les deux initiatives populaires anti-éoliennes, l'initiative pour la protection des forêts et l'initiative pour la protection des communes.

- L'initiative pour la protection des forêts exige une interdiction générale d'implanter des éoliennes en forêt ou à moins de 150 mètres d'une forêt. Autrement dit, il deviendrait impossible de développer un projet éolien sur environ la moitié de la surface du pays. On estime que cela toucherait 75 pour cent de tous les projets déjà bien avancés, dont la plupart se situent en dehors d'une forêt.
- L'initiative pour la protection des communes demande que les communes d'implantation et les communes avoisinantes donnent leur accord explicite à tout projet éolien. Or l'inscription dans la Constitution d'un droit de veto pour les communes concernées constituerait une atteinte importante aux compétences cantonales en matière d'aménagement du territoire.

Les opposants à l'éolien ont déjà fait échouer au niveau communal toute une série de projets prometteurs. L'issue d'une votation communale dépend de nombreux facteurs et est parfois influencée par des arguments peu objectifs. Et le rejet d'un projet éolien par une assemblée communale en sonne généralement le glas.

Et pourtant, des restrictions générales imposées aux éoliennes au niveau communal ne sont pas défendables sur le plan juridique. Dans trois arrêts rendus l'année dernière, le Tribunal fédéral a annulé de telles réglementations. Le cas de Wuppenau est particulièrement intéressant : cette commune thurgovienne voulait durcir les exigences pour l'implantation d'une éolienne dans son plan directeur communal et son règlement sur les constructions, en imposant notamment 700 mètres de distance entre les éoliennes et les zones d'habitation ou de travail. La plus haute juridiction a conclu que ces dispositions contreviennent au droit fédéral.

Des études montrent que les personnes ayant déjà eu l'occasion d'expérimenter concrètement la présence

d'une éolienne sont plus ouvertes à cette technologie. Cela s'est notamment vérifié à Coire, où, en février 2025, la population a approuvé à plus de 80 pour cent la construction d'une deuxième éolienne qui fournira environ 7,5 millions de kilowattheures d'électricité par an. Ainsi, la part de l'éolien dans la consommation des ménages de cette ville de plus de 40 000 habitants passera à 25 pour cent.

En Valais, l'autorisation de construire deux éoliennes supplémentaires à Charrat, dans la vallée du Rhône, où une éolienne est en activité depuis 2012, a été délivrée.

Enfin, de bonnes nouvelles nous viennent du canton de Vaud : le Tribunal fédéral a rejeté le recours contre le permis de construire du parc éolien de Sur Grati, entre Vallorbe, Premier et Vaulion. Les six éoliennes produiront 45 millions de kilowattheures d'électricité renouvelable par an.

ADEV considère que l'énergie éolienne est un élément essentiel de la transition énergétique, et continue à s'engager pour l'amélioration des conditions-cadres. La création de l'association Pro Wind Nordwestschweiz, qui entend s'engager activement pour la promotion de l'énergie éolienne, est particulièrement réjouissante à cet égard. L'énergie éolienne bénéficiera ainsi d'une voix forte au sein de la population, y compris dans le nord-ouest de la Suisse.

Cette association s'est fixé pour objectif de diffuser des faits relatifs à l'énergie éolienne et de mettre en lumière l'importance de cette dernière en misant sur le travail de relations publiques, la présence en ligne et les contacts directs avec la population locale. Le travail au niveau politique constitue un autre axe prioritaire.

En juin 2025, Pro Wind Aargau a également vu le jour, devenant ainsi la douzième section Pro Wind en Suisse. Après des années durant lesquelles les opposants à l'énergie éolienne se sont organisés et ont occupé l'espace public, l'espoir est grand que ces deux nouvelles associations contribueront à convaincre la population de la nécessité de développer cette technologie et à corriger les préjugés et les fausses informations.

Cantons : les bons et les mauvais élèves

Outre la Confédération, les cantons ont eux aussi un rôle primordial à jouer en matière de transition énergétique, notamment dans le domaine du bâtiment. À cet égard, le Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC), régulièrement révisé par la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (CDEn), est un instrument essentiel, dont les éléments peuvent être repris par les cantons dans leur législation sur l'énergie. À titre d'exemple, la grande majorité des cantons a introduit une obligation de production d'électricité pour les nouvelles constructions.

En avril 2025, l'Assemblée plénière de la CDEn a adopté la révision du MoPEC (MoPEC 2025) visant à adapter les prescriptions énergétiques pour les bâtiments à l'état de la technique. À l'avenir, ce ne seront plus seulement les nouvelles constructions, mais aussi les bâtiments existants qui, à la suite de la rénovation de leur toiture, devront produire eux-mêmes une partie de l'électricité consommée. D'ici à 2050 au plus tard, tous les bâtiments devront être chauffés sans émissions de CO₂ et sans combustibles fossiles.

Au niveau cantonal, il a fallu malheureusement enregistrer plusieurs revers. Le canton de Zurich a rejeté l'année dernière une nouvelle loi sur l'énergie qui ambitionnait d'atteindre le « zéro émission nette » d'ici à 2040 et d'instaurer des prescriptions plus strictes pour les bâtiments. La loi soleuroise sur l'énergie, un compromis pourtant très modeste après un premier échec en 2018, qui prévoyait des mesures incitatives pour encourager l'utilisation des énergies renouvelables et la rénovation des maisons, a une nouvelle fois été rejetée par le peuple.

Revers dans le canton de Berne également, où l'initiative solaire, qui exigeait la pose d'ici à 2040 de panneaux solaires sur tous les toits et façades qui s'y prêtent, a été clairement rejetée. La contre-proposition, qui limite l'obligation d'installer des panneaux solaires aux toits des nouvelles constructions et mise sur l'initiative privée lors de rénovations, a été en revanche

acceptée. Mais comme le potentiel en la matière ne réside pas tant dans les nouvelles constructions que dans le parc des bâtiments existants, bien plus nombreux, il est clair que cela ne suffira pas au canton de Berne pour atteindre son objectif énergétique de 5,6 térawattheures d'électricité d'origine solaire par an d'ici à 2050.

Un signal réjouissant nous vient en revanche du canton de Schaffhouse, où la nouvelle loi sur l'énergie ainsi que la révision partielle de la loi sur les constructions ont été largement approuvées par les électeurs. Le Conseil d'État obtient ainsi la possibilité de rationaliser les procédures de planification et d'autorisation, et de réaliser plus rapidement des projets énergétiques importants. De plus, une « redevance sur l'éolien » a été introduite, une première en Suisse : les exploitants de parcs éoliens d'une puissance nominale totale supérieure à 1000 kilowatts devront verser chaque année aux communes d'implantation une redevance pouvant aller jusqu'à cinq francs par kilowatt de puissance nominale.

ADEV a produit davantage d'électricité solaire qu'hydraulique

Dans l'ensemble, les conditions-cadres pour la production d'énergies renouvelables ont évolué positivement ces dernières années. Dans ce contexte favorable, ADEV tire son épingle du jeu et a mis plusieurs grands projets sur les rails en 2025.

L'année dernière, ADEV a produit pour la première fois plus d'électricité à partir de l'énergie solaire que de l'hydraulique. Cette évolution correspond à une tendance plus générale, la part du solaire grandissant dans le mix électrique suisse.

Avec 17,8 gigawattheures, la production d'électricité solaire a augmenté de près de 55 pour cent par rapport à l'année précédente. La connexion au réseau pour la première fois pendant une année entière de plusieurs installations mises en service en 2024, notamment à

Stahl Gerlafingen, au centre commercial de Schlieren, au parc commercial d'Effretikon et à la Reithalle d'Aarau, a contribué à cet essor. Désormais, ADEV exploite 103 installations photovoltaïques en tout.

De plus, après deux années relativement moroses, 2025 a été à nouveau plus favorable en termes d'ensoleillement. Cela n'est pas resté sans effet sur la production par kilowatt installé, avec 917 kilowattheures en 2025, contre 891 kilowattheures en 2023 et 787 en 2024.

Les affaires ont été plus difficiles dans le secteur des maisons individuelles et des immeubles d'habitation : notre filiale Willy Gysin AG a certes continué à s'affirmer en tant que spécialiste du photovoltaïque combiné au stockage domestique et à la mobilité électrique, mais, confrontée à un marché rendu réticent par la baisse des tarifs de rachat de l'électricité solaire, elle n'a pu construire que 8 installations l'année dernière, pour une puissance totale de 116 kilowatts (2024 : 20 installations pour 561 kW).

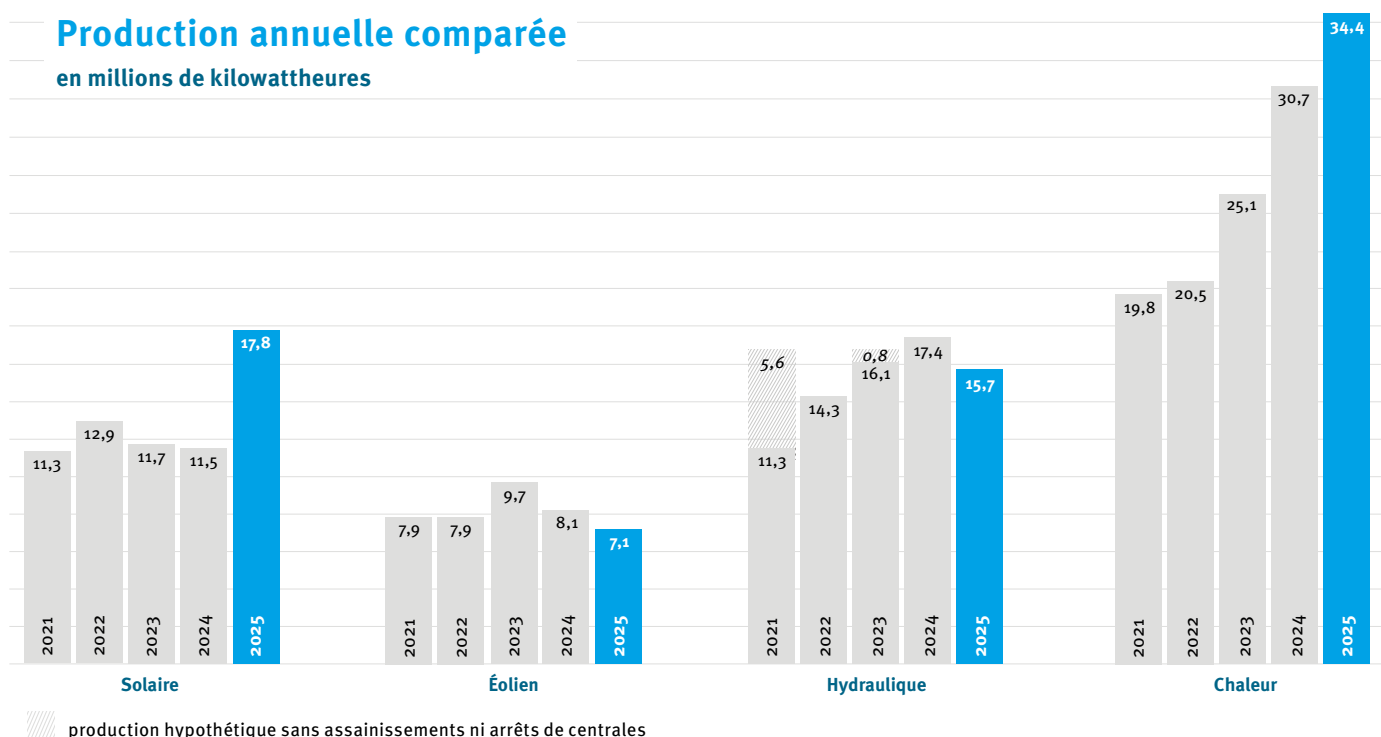
Nouveaux raccordements à nos réseaux de chauffage

ADEV exploite désormais 26 réseaux qui lui appartiennent ainsi que le réseau de chauffage Lehenmatt Birs, un projet réalisé conjointement avec IWB.

La production de chaleur d'ADEV a de nouveau progressé en 2025. Avec une progression d'environ 12 pour cent, elle a atteint 34,4 gigawattheures (2024 : 30,7 GWh). Cette augmentation n'est pas due à un hiver particulièrement rigoureux – celui-ci n'a été que légèrement plus froid que l'année précédente –, mais à l'extension significative des réseaux de chaleur.

Les nouveaux raccordements aux réseaux de chauffage de Margelacker et Lehenmatt Birs, ce dernier étant comptabilisé à 50 pour cent auprès d'ADEV, ont joué un rôle majeur dans ce résultat. De plus, la production du réseau de Rübmett Hölstein a été enregistrée en 2025 pour la première fois sur une année entière.

Production annuelle comparée en millions de kilowattheures



La tendance au recours à des sources d'énergie primaire durable se poursuit, même si elle a été moins marquée que l'année précédente. La part des pompes à chaleur a progressé de 29,5 à 30,9 pour cent. La part des centrales de cogénération a en revanche baissé de 19,9 à 19,1 pour cent, tout comme celle du bois, de 50,6 à 50,0 pour cent (voir également le graphique p. 33).

ADEV Ökowärme AG a procédé une nouvelle fois à une augmentation de capital entre novembre 2025 et mi-janvier 2026. Au total, 2478 actions, soit plus de la moitié des actions proposées, ont trouvé preneur, ce qui représente une injection de capitaux frais de 1,8 million de francs. Ce résultat est supérieur à celui de l'émission

de l'année précédente et donne à ADEV Ökowärme AG le moyen de poursuivre sa croissance et de construire de nouveaux réseaux de chaleur.

Année moyenne en termes de vent

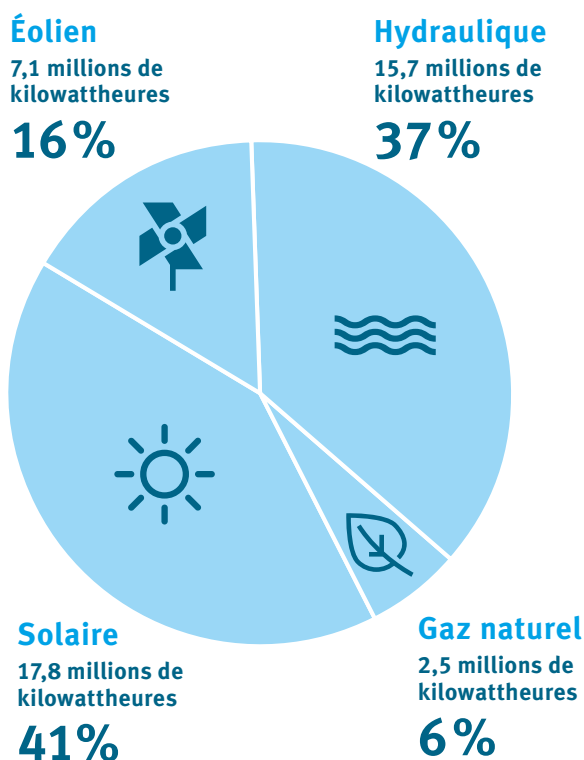
Avec une production de 7,1 gigawattheures en 2025, les deux éoliennes de St-Brais ont une fois de plus dépassé l'objectif attendu. Elles ont toutefois moins produit pendant les mois d'hiver 2025 que lors des deux années précédentes, qui avaient été marquées par des rendements hivernaux exceptionnels et des mois de novembre et de décembre produisant plus du double des valeurs projetées. Le vent a nettement moins soufflé l'hiver dernier, ce qui explique que l'on n'a pas enregistré des pics de production similaires.

En 2024, ADEV a pris une participation dans les parcs éoliens de la société FHE Windkraft GmbH & Co. KG situés dans la Forêt-Noire, au nord de Fribourg-en-Brigau, à proximité de l'endroit où ADEV avait exploité une éolienne de 1999 à 2020. Trois installations existantes sur des sites éprouvés doivent être remplacées par une technologie moderne (repowering). La première a été mise en service à l'automne 2025, la deuxième a été raccordée au réseau en avril 2026, et la troisième le sera à l'automne.

ADEV travaille également sur plusieurs projets éoliens qui se trouvent à différents stades d'avancement et qui ont été confiés au chef de projet Énergie éolienne recruté en 2024. Le parc éolien d'Alpiliegg, dans la commune d'Entlebuch, est le plus avancé : en collaboration avec les partenaires du projet, la demande de permis de construire en vue de l'examen préliminaire a été déposée l'année dernière auprès du canton de Lucerne, désormais chargé de délivrer l'autorisation en concertation avec la commune concernée.

Une réunion publique sera organisée prochainement pour présenter à la population le projet, qui prévoit quatre éoliennes. Dans le meilleur des cas, s'il n'y a pas d'oppositions, le début des travaux serait envisageable dès l'année prochaine.

Production d'électricité du groupe ADEV en 2025



1000 kWh = à peu près la consommation annuelle moyenne d'électricité d'un habitant en Suisse

Dans le canton de Bâle-Campagne, où elle a son siège, ADEV continue de s'engager en faveur de nouvelles installations. ADEV envisage d'y relancer entre autres le projet éolien du Schleifenberg en collaboration avec le fournisseur d'énergie EBL.

Production hydroélectrique en dents de scie

En 2025, la production hydroélectrique d'ADEV, de 15,7 gigawattheures d'électricité au total, a reculé par rapport aux deux années précédentes, avec une différence notable entre les installations en Suisse et celles en France.

En Suisse, les centrales ont produit 13,9 gigawattheures. C'est plus que la moyenne des dix dernières années (13,1 GWh), mais légèrement moins que l'objectif prévu de 14,5 gigawattheures. Ce résultat s'explique notamment par des diminutions temporaires de production à la centrale de Dünner, à Olten, à la suite d'une plainte pour nuisance sonore, ainsi que par la révision de la centrale d'Emmenau 1. De plus, un tronç d'arbre emporté par les eaux a endommagé le barrage gonflable de la centrale de Joramill sur la Birse, au point que ce dernier a dû être remplacé. Corollaire, la centrale n'a pu fonctionner qu'à capacité réduite jusqu'à la pose du nouveau barrage.

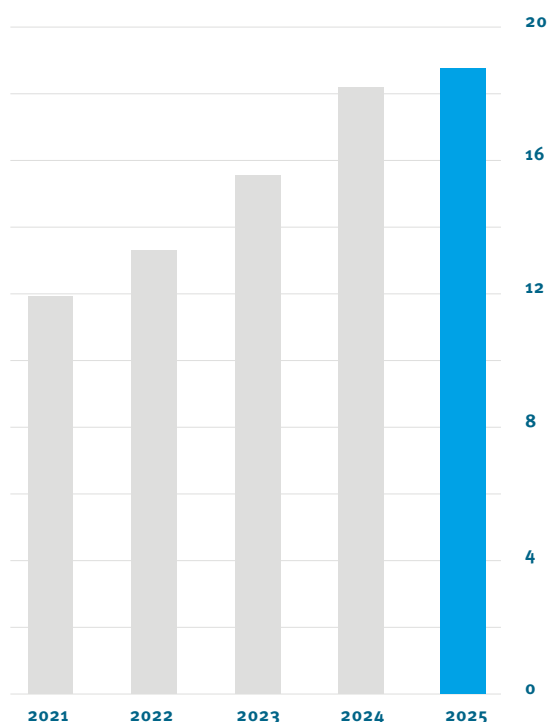
La situation a été nettement plus difficile pour les installations situées en Alsace. Avec 1,8 gigawattheure, elles n'ont atteint qu'à peine la moitié de la production prévue de 3,95 gigawattheures, principalement à cause du très faible débit de la Fecht, mais aussi de la fermeture pendant plusieurs mois de la centrale du Hammer en raison d'une garniture mécanique défectueuse, et de la disponibilité réduite de celle du Leymel, qui a souffert de dégâts mineurs.

Évolution financière réjouissante

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 18,5 millions de francs (2024 : 18,1 mio), le groupe ADEV a réalisé en 2025 un résultat record avec un bénéfice net de 1,7 million de francs (1,0 mio). La plus grande part du chiffre d'affaires provient une nouvelle fois de la vente d'énergie, avec 15,7 millions de francs (15,0 mio), un résultat en hausse de 4,4 pour cent. La rentabilité globale a atteint 3,2 pour cent ; c'est 0,9 point de pourcentage de plus que l'année précédente (2,3 %). Le taux d'amortissement, de 7,8 pour cent (8,5 %), est resté élevé, ce qui souligne la stabilité financière du groupe et sa capacité à mettre en œuvre ses projets de manière robuste et durable.

Chiffre d'affaires consolidé du groupe ADEV

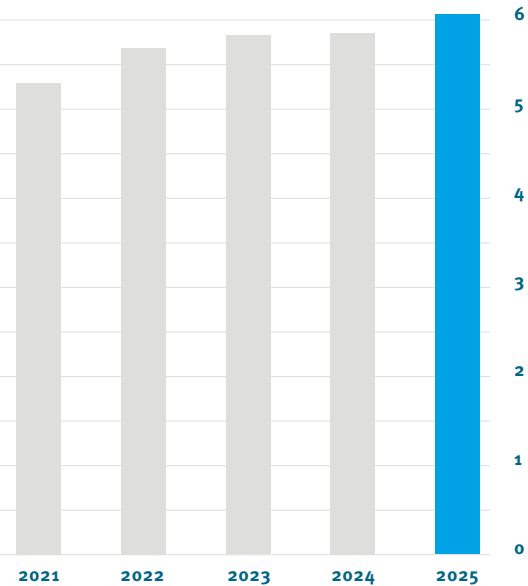
en millions de francs



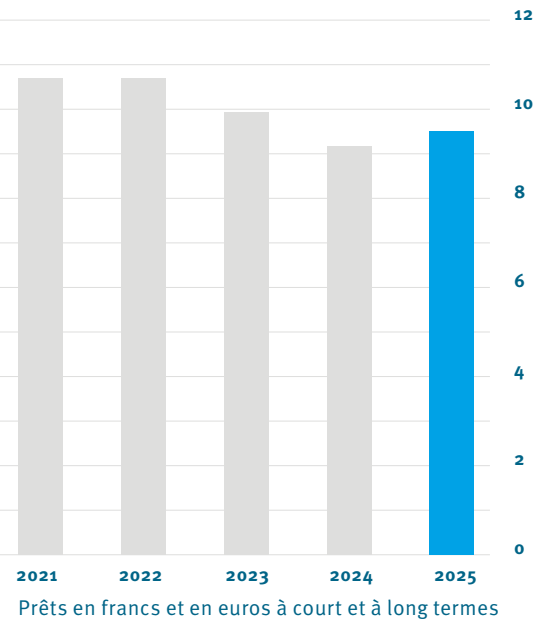
Le capital social d'ADEV s'élevait à 6,1 millions de francs fin 2025 (2024 : 5,8 mio). Cette progression s'explique aussi par les actions ciblées et le renforcement des mesures de marketing entrepris dans le cadre de son 40^e anniversaire célébré au cours de l'exercice sous revue. D'ailleurs, il est possible d'acquérir des parts sociales à tout moment. Les coopérateurs et coopératrices peuvent également accorder des prêts directs à ADEV Energiegenossenschaft pour une durée de trois à dix ans à un taux d'intérêt conforme au marché, qui est régulièrement contrôlé et adapté si nécessaire. Fin de 2025, les prêts directs accordés s'élevaient à 9,2 millions de francs (9,9 mio).

Les actions nominatives des filiales ADEV peuvent être négociées sur la plateforme de négoce électronique pour les valeurs secondaires OTC-X de la Banque cantonale bernoise ainsi que sur la plateforme de négoce de Lienhardt & Partner Privatbank Zürich. En 2024, 4435 actions ont changé de main, un volume de transactions qui reste faible comparé aux autres actions du marché secondaire et, surtout, au marché régulier.

Capital coopératif
ADEV Energiegenossenschaft
en millions de francs



Prêts directs
à ADEV Energiegenossenschaft
en millions de francs





Depuis 2022, ADEV exploite, en collaboration avec IWB, le réseau Lehenmatt-Birs, qui chauffera à l'avenir une grande partie de ce quartier bâlois de manière respectueuse du climat grâce à la chaleur issue des eaux usées de la station d'épuration.

Rétrospective des projets réalisés en 2025



Nouvelle installation

Installation photovoltaïque sur la tour « five corners », Neuhausen

À Neuhausen am Rheinfall (SH), ADEV a réalisé pour la première fois un projet en collaboration avec l'entreprise de construction Losinger Marazzi. ADEV a planifié et construit une installation solaire d'environ 50 kilowatts sur l'immeuble « five corners », une tour d'habitation de 14 étages, qui comprend 48 logements et une surface d'activités artisanales et commerciales. Le taux d'auto-consommation est très élevé, puisqu'il est d'environ 90 pour cent. Parallèlement, ADEV assure la gestion du regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP), qui réunit tous les logements ainsi que la surface d'activités.

Première installation avec stockage d'énergie

Installation photovoltaïque, Oberdorf

À Oberdorf (BL), une communauté de copropriétaires en PPE engagés a réalisé une installation solaire d'une puissance de 95 kilowatts en collaboration avec ADEV. Un modèle classique de regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP) a été mis en place. Si la part de consommation propre est encore relativement faible à l'heure actuelle, elle devrait augmenter une fois qu'une pompe à chaleur aura remplacé le chauffage à mazout. Une particularité de cette installation, et c'est une première pour ADEV, est qu'elle inclut un système modulaire de stockage par batterie d'une capacité de 22 kilowattheures, qui pourra même être triplée au besoin. Cette possibilité de stockage permet d'augmenter la consommation directe de l'énergie solaire sur place.





[Contribution à la stabilité du réseau](#)

Installation photovoltaïque Zibatra, Rickenbach

Sur le toit de 12 000 mètres carrés de l'entrepôt de Zibatra Speditions AG à Rickenbach (SO), ADEV a mis en service fin mai 2025 une installation solaire d'une puissance de 1,35 mégawatt. La part d'autoconsommation devrait atteindre environ 35 pour cent, notamment grâce à la part consommée par le centre logistique d'un grossiste qui occupe une partie du bâtiment. L'installation a été réalisée sur un toit déjà végétalisé de manière extensive. Des mesures ciblées, telles que des profilés en aluminium placés dans le creux au point de jonction entre les rangées de modules permettent d'évacuer l'eau de pluie et empêchent la végétation de recouvrir l'installation. Par ailleurs, afin de garantir un accès facilité à la surface sous les modules pour les travaux de fauchage, on a opté pour une sous-structure sans piliers extérieurs. Une autre particularité de l'installation réside dans le concept de régulation de la puissance au point de raccordement au réseau. La limitation n'intervient que lorsque la production, déduction faite de consommation propre, dépasse la capacité du raccordement au réseau. Ainsi, les pertes de production sont minimisées et le concept contribue dans le même temps à la stabilité du réseau.



[Le solaire au service de la gériatrie](#)

Installation photovoltaïque sur l'hôpital Felix Platter, Bâle

L'hôpital universitaire de gériatrie Felix Platter est, avec ses plus de 1000 collaborateurs, le deuxième plus grand hôpital de la ville de Bâle. En 2019, il a emménagé dans un nouveau bâtiment moderne situé sur le site de Westfeld. Il a confié à ADEV la réalisation de l'installation solaire sur le toit plat de ce bâtiment de 100 mètres sur 100. Avec les nombreuses installations techniques qui s'y trouvent, ce toit a constitué un casse-tête pour la disposition des modules, d'autant qu'une partie de sa surface devait être conservée comme zone rudérale à des fins de compensation écologique. Il a néanmoins été possible d'y installer 893 modules solaires pour une puissance d'environ 397 kilowatts. La production annuelle prévue, d'environ 380 000 kilowattheures, sera entièrement consommée sur place.



[Nouvelle installation](#)

Installation photovoltaïque sur la maison du personnel, hôtel Rigi Kulm

Depuis 2023, ADEV assure l'intégralité de l'approvisionnement en électricité de l'hôtel Rigi Kulm et développe désormais progressivement le potentiel solaire de la « reine des montagnes ». Les premiers panneaux, d'une puissance de 18 kilowatts, ont été installés sur le toit du bâtiment du personnel et mis en service à la mi-juillet 2025. Au total, le potentiel de production solaire s'élève à environ 180 kilowatts. La consommation propre de l'hôtel est élevée, en raison notamment des besoins en électricité pour la cuisine, la buanderie ainsi que le chauffage et la production d'eau chaude. ADEV fournit le solde de l'électricité en temps réel grâce aux solutions techniques de Fleco Power à partir de ses centrales hydroélectriques de Moosbrunnen.



[Nouvelle installation](#)

Installation photovoltaïque, Untersiggenthal

À Untersiggenthal (AG), ADEV a réalisé avec les copropriétaires d'un immeuble en PPE une installation photovoltaïque d'une puissance de 62 kilowatts. Le projet a été entrepris dans le cadre d'une rénovation de toiture et vise à un approvisionnement en électricité plus durable. ADEV a été convaincant en proposant un modèle de contracting fournissant du courant solaire à un prix environ 20 pour cent inférieur à celui du réseau. Un système de stockage d'une capacité de 40 kilowattheures a été intégré d'office au projet et, en plus, une infrastructure de recharge pour véhicules électriques a été préparée pour le parking souterrain. Les 20 copropriétaires ont adhéré à la nouvelle communauté énergétique.

Combinaison gagnante

Installation photovoltaïque AZAB, Bâle

Une centrale de cogénération d'ADEV fournit déjà en chaleur l'EMS d'Alban-Breite (AZAB), à Bâle, depuis 2015. Le toit devant être rénové, la fondation AZAB a décidé d'en profiter pour réaliser en collaboration avec ADEV une installation solaire d'une puissance d'environ 111 kilowatts. La combinaison d'une centrale de cogénération et d'une installation solaire s'avère judicieuse tant sur le plan technique qu'économique : la centrale de cogénération fournit surtout de la chaleur et de l'électricité en hiver, tandis que l'installation photovoltaïque produit de l'énergie renouvelable principalement en été. En raison des besoins élevés en électricité dans les bâtiments, la part d'autoconsommation sera de l'ordre de 60 pour cent.



Plug-and-Play

Stadthalle, Sursee

Les modules de l'installation de 200 kilowatts installée en 2014 sur le toit de la Stadthalle de Sursee (LU) provenaient d'une série défectueuse du fabricant Trina, dont les films de protection UV deviennent fragiles avec le temps. Pour les remplacer, ADEV a recouru pour la première fois au système modulaire rabattable SmartSolarBox de l'entreprise Smartvolt, qui peut être monté et démonté très facilement. Les éléments plug-and-play préfabriqués en usine ont été hissés sur le toit à l'aide d'une grue avant d'être dépliés et connectés. L'installation du nouveau système n'a pris que deux jours à peine. Ce système flexible facilitera également la rénovation du toit prévue dans quelques années.

Hausse significative de la part d'autoconsommation

Complexe « Braui », Buchs

Les modules défectueux Trina de l'installation de 115 kilowatts du complexe « Braui » à Buchs (AG) devaient eux aussi être remplacés. L'occasion était belle pour ADEV de perfectionner l'installation et de la transformer en un modèle d'autoconsommation, qui fournit aujourd'hui de l'électricité à 20 appartements et à presque toutes les surfaces commerciales du site. Les frais d'investissements supplémentaires, de l'ordre de 50 000 francs, pourront être amortis grâce à l'efficacité accrue de l'installation.





Révision

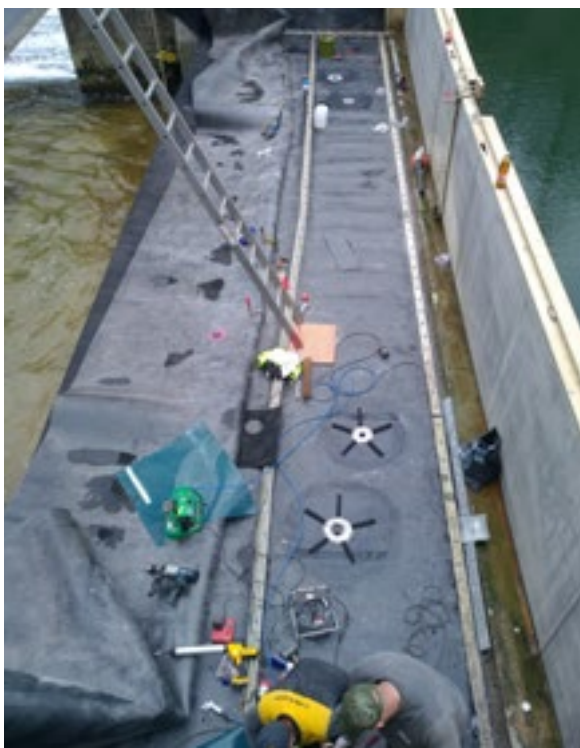
Révision de la turbine d'Emmenau 1

À l'été 2025, ADEV a procédé à une révision complète de la turbine et de l'alternateur de la centrale hydroélectrique d'Emmenau 1, à Hasle bei Burgdorf (BE), la première depuis la mise en service en 2005. La turbine a été révisée en Autriche, et l'alternateur chez Gyger Elektromotoren, à Oensingen. L'eau très sablonneuse de l'Emme avait provoqué une usure importante des éléments en contact avec l'eau. Après huit semaines de travaux, l'exploitation de la centrale, d'une puissance de 120 kilowatts, a repris comme prévu.

Remise en service

Réparation de la centrale du Hammer, Münster

Avec la remise en service de la petite centrale hydroélectrique du Hammer, à Münster (F), en mars 2025, ADEV a mis un point final à un projet d'assainissement techniquement exigeant. Un dommage à la garniture mécanique a entraîné un arrêt de douze mois et nécessité de modifier la turbine. Les travaux ont également donné l'occasion de remplacer le palier de la turbine et de réviser l'alternateur. La centrale produisant presque exclusivement pendant le semestre d'hiver en raison du débit de la Fecht, la centrale n'a rien produit pendant cette période.



Barrage gonflable endommagé

Remplacement du barrage gonflable de Juramill, Laufon

Un tronc d'arbre avait endommagé fin 2024 le barrage gonflable, large de treize mètres et haut de deux, de la centrale de Juramill, à Laufon (BL). Le nouveau barrage, doté d'une membrane de caoutchouc plus résistante, a été installé en mars 2025. La réparation a coûté environ 300 000 francs. Le niveau du barrage ayant dû être abaissé pendant la réparation, la perte de production se chiffre à environ 15 000 francs.



[Nouveaux raccordements](#)

Réseau de chauffage du Zanggerweg, Zurich

Depuis l'hiver 2021/22, ADEV alimente en chaleur 15 maisons individuelles du lotissement du Zanggerweg, à Zurich. Pendant les vacances d'été 2025, quatre immeubles d'habitation voisins y ont été raccordés, pour une hausse d'environ 50 pour cent, de 225 à 350 kilowatts, de la chaleur fournie provisoirement par une centrale à gaz d'occasion. Avec le raccordement au chauffage à distance de la ville de Zurich à l'automne 2026, encore 16 maisons individuelles supplémentaires seront intégrées au réseau.



[Nouveaux raccordements](#)

Réseau de chauffage de Hölstein

ADEV a repris en juillet 2024 le réseau de Rübegg, à Hölstein (BL), dans l'idée de le développer. Depuis lors, six maisons individuelles et un immeuble d'habitation y ont été raccordés, et d'autres nouveaux clients vont suivre. Dans une perspective à long terme, ADEV a réalisé une étude de faisabilité, qui montre qu'il serait possible de plus que doubler la puissance actuelle du réseau. À l'avenir, d'autres énergies renouvelables telles que le vent, la nappe phréatique ou la géothermie pourraient venir compléter le bois utilisé actuellement pour alimenter le réseau.

[Nouveaux raccordements](#)

Réseau de chauffage Lehenmatt-Birs, Bâle

Depuis l'été 2022, ADEV et les services industriels de Bâle (IWB) exploitent en commun le réseau Lehenmatt-Birs, qui approvisionnera à terme quelque 2500 foyers avec la chaleur provenant des eaux usées traitées par la STEP voisine de Birs. En 2025, le réseau a été étendu comme prévu, et le nombre de raccordements est passé à 47 avec l'intégration de 15 nouveaux clients. Le nombre de contrats de fourniture de chaleur conclus a lui aussi augmenté – il était de 79 fin 2025.





Photo : FHE Windkraft GmbH & Co. KG

[Repowering](#)

Projet de repowering, Ettenheim

Fin octobre 2025, la première des trois éoliennes du projet de repowering du parc de Schnürbuck, près d'Ettenheim (D), a été inaugurée. Environ 400 invités ont assisté à la mise en service de la nouvelle turbine ENERCON E-160, les deux autres devant suivre en 2026. Les trois sont situées dans le pays de Bade, dans un rayon d'environ 30 kilomètres autour de Fribourg-en-Brisgau. ADEV détient une participation de 10 pour cent dans la société FHE Windkraft GmbH & Co. KG, une société civile gérée par le groupe Ökostromgruppe Freiburg.

[Nouvelles installations et CEL pilote](#)

Installation photovoltaïque, Schupfart

À Schupfart (AG), ADEV a réalisé en contracting une installation photovoltaïque de quelque 50 kilowatts sur le toit d'une grange orientée idéalement plein sud qui devait être rénovée. Comme le paysan n'en utilise pas pour son étable, l'électricité produite est actuellement injectée intégralement dans le réseau en bénéficiant de la rétribution unique élevée (RUE). Dès 2026, il sera possible de créer une communauté électrique locale (CEL) susceptible de fournir directement du courant aux consommateurs voisins. Pour ADEV, ce serait l'occasion de tester pour la première fois un tel modèle.



Nouvelles installations de Willy Gysin AG

ADEV est l'actionnaire principal de Willy Gysin AG et travaille en étroite collaboration avec cette entreprise d'installations électriques sise à Liestal. Cette dernière complète l'offre d'ADEV, notamment dans le domaine des installations photovoltaïques de petite et moyenne taille ainsi que dans celui de l'électromobilité. Elle assure aussi la mise en œuvre de projets de plus grande envergure en tant qu'entreprise exécutante, sans oublier ses prestations de service et de maintenance.



Gestionnaire d'énergie

Gestion intelligente de l'énergie pour une autoconsommation élevée

Sur le toit d'une maison individuelle à Zeiningen (AG), Willy Gysin AG a posé 46 modules solaires pour une puissance totale d'un peu plus de 20 kilowatts, ce qui représente environ 22 000 kilowatt-heures par an. L'installation a été complétée par une batterie permettant de stocker l'énergie pour la soirée et la nuit. La maison a également été équipée du système de gestion d'énergie Smartfox Pro Energy Manager. Ce dernier surveille en permanence la production et la consommation, enclenche au moment opportun les appareils qui consomment beaucoup et programme le fonctionnement des appareils pendant les heures d'ensoleillement. Le degré d'autarcie de la maison dépasse ainsi 60 pour cent.

Nouvelle installation

Installation simple en façade

À Muttenz (BL), un propriétaire souhaitait contribuer à la transition énergétique sans devoir consentir à des investissements élevés. Willy Gysin AG a installé douze modules solaires sur la façade sud de sa maison. Avec une puissance installée de 5,34 kilowatts, l'installation produit environ 4000 kilowatt-heures par an. Environ 20 pour cent de la production est consommée directement sur place, le reste étant injecté dans le réseau.



Nouvelle installation avec accumulateur

Autonomie maximale

Souhaitant s'affranchir au maximum du réseau électrique public, le propriétaire d'une maison individuelle à Füllinsdorf (BL) s'est adressé à Willy Gysin AG. En plus d'une installation de 36 modules d'une puissance totale de 15,8 kilowatts, la maison a été équipée d'une capacité de stockage de 13,8 kilowatt-heures. De la sorte, environ 80 pour cent de la consommation annuelle est couverte. De plus, en cas de panne de courant, le système assure une alimentation de secours pendant quelque huit heures. Grâce à la rétribution de l'injection et à la diminution de la consommation du courant fourni par le réseau, la famille économise quelque 3000 francs par an.



Contracting chaleur

Avec les nouvelles prescriptions cantonales en matière de remplacement des chauffages fossiles et les aides supplémentaires accordées, la demande de production de chaleur renouvelable et, par conséquent, l'intérêt pour les réseaux de chauffage augmentent.

Dans le cadre d'un contracting chaleur, ADEV prend en charge la réalisation, le financement et l'exploitation de systèmes décentralisés de fourniture de chaleur. Pour les nouvelles installations, elle privilégie les pompes à chaleur et les chauffages à bois, combinés, selon la situation, avec des installations solaires thermiques et/ou photovoltaïques.

Comme le bois est une matière première renouvelable limitée, il convient en premier lieu d'exploiter le potentiel environnemental et de récupération de chaleur disponible sur place. Ce n'est que lorsque cela n'est pas possible qu'ADEV recourt au bois en tant que vecteur d'énergie primaire. Les installations de pyrolyse alimentées au bois pour produire de la chaleur et de l'électricité sont une solution intéressante à cet égard (voir chapitre « Chauffage au bois »). En outre, le bois pourra remplacer à l'avenir le mazout ou le gaz utilisé pour absorber les pics de consommation lors de grands froids.

Pour les grands projets et, surtout, les réseaux de chauffage, ADEV combine de plus en plus différentes technologies. Les réseaux de chauffage que développent ADEV à Bâle sont représentatifs de cette évolution. Celui du réseau du quartier de Lehenmatt, par exemple, fruit de la collaboration avec IWB, est alimenté par la chaleur résiduelle d'une station d'épuration (STEP) et d'une centrale de cogénération au gaz d'épuration. La possibilité d'un raccordement au réseau de chauffage à distance de Bâle ou de la construction d'un système de combustion à copeaux de bois est actuellement étudiée pour couvrir les pics de consommation et répondre aux besoins supplémentaires en chaleur qui seront engendrés par la prochaine étape d'extension du réseau.

Valorisation de la chaleur résiduelle au moyen de pompes à chaleur

Fin 2025, ADEV exploitait en contracting quatre réseaux de pompes à chaleur d'une puissance thermique totale de 5416 kilowatts (année précédente : 4906 kW). Les ventes de chaleur ont elles aussi considérablement augmenté, de 9,1 à 10,6 millions de kilowattheures. Cette progression remarquable est principalement due,

comme les années précédentes, au réseau de chauffage Lehenmatt Birs, auquel ont été raccordés plusieurs nouveaux immeubles. ADEV étant partie prenante au projet à hauteur de 50 pour cent, elle enregistre la moitié de la production à son bilan.

Le réseau Lehenmatt Birs est alimenté par deux pompes à chaleur industrielles d'une puissance totale de 4,6 mégawatts installées à la STEP de Birs. Elles produisent des températures suffisamment élevées pour chauffer même des bâtiments anciens. Elles sont complétées par une centrale de cogénération alimentée au biogaz, qui valorise le gaz d'épuration produit par la STEP, et injecte la chaleur résiduelle dans le réseau de chauffage.

Les installations de pompes à chaleur du réseau de chauffage d'Erlenmatt Ost atteignent des coefficients de performance annuels supérieurs à cinq, ce qui signifie qu'un seul kilowattheure d'électricité permet de produire plus de cinq kilowattheures de chaleur, à la condition toutefois que les températures de départ vers les bâtiments puissent être maintenues à environ 40 degrés Celsius. L'eau chaude sanitaire est ensuite portée à la température habituelle de 55 degrés au moyen d'un chauffe-eau pompe à chaleur, d'une installation solaire thermique ou d'une installation solaire photovoltaïque. Les derniers bâtiments du nouveau quartier d'Erlenmatt sont en cours d'achèvement et seront raccordés au réseau existant.

À Reinach, ADEV assure l'approvisionnement énergétique renouvelable du lotissement de Bodmen, construit en 2024. Pour chauffer les 21 logements, une combinaison de panneaux photovoltaïques et de huit pompes à chaleur à sondes géothermiques forées à une profondeur de 170 mètres s'est avérée être la meilleure solution. En été, l'installation fonctionne comme un système de refroidissement passif et évacue la chaleur des appartements vers le sous-sol.

Comme le montre l'exemple de Bodmen, non seulement la fourniture de chaleur, mais aussi la fourniture durable de froid gagnent en importance en tant qu'alternative écologique et économique à la climatisation des bâtiments. Des machines frigorifiques à absorption

permettent même d'utiliser la chaleur pour produire du froid. Le free cooling, qui tire par exemple parti des eaux souterraines ou encore de sondes géothermiques, et le refroidissement actif au moyen de machines frigorifiques à compresseur représentent une évolution qui s'affirme de plus en plus. L'essentiel, en termes de bilan environnemental, est que la chaleur et l'électricité nécessaires proviennent de sources d'énergies renouvelables. ADEV estime que le segment des solutions de refroidissement est porteur et souhaite réaliser prochainement des projets dans ce domaine.

Chauffage au bois

Fin 2025, ADEV exploitait en tout 14 réseaux de chauffage au bois d'une puissance thermique totale de 9,4 mégawatts (2024 : 9,3 MW) dans le cadre d'un contracting chaleur. La quantité d'énergie produite a atteint 17,2 millions de kilowattheures (15,5 mio kWh) et a permis de chauffer plus de 620 unités d'habitation, six unités commerciales et administratives, deux entreprises industrielles, un centre commercial ainsi que divers bâtiments scolaires, un foyer d'accueil et un centre de séminaires. Cette progression s'explique principalement par de nouveaux raccordements au réseau de Margelacker, à Muttenz, ainsi que par l'exploitation, pour la première fois sur une année complète, du réseau de Rübmett, à Hölstein.

Le réseau de chaleur de Hölstein comprenait initialement une cinquantaine de ménages ainsi que des bâtiments et des installations publics. ADEV a repris en juillet 2024 les installations techniques ainsi que les contrats avec les anciens clients. Entre-temps, des bâtiments supplémentaires ont été raccordés pour être alimentés en chaleur respectueuse de l'environnement. Des études sont actuellement en cours pour augmenter la capacité de la centrale au moyen de chaleur renouvelable. ADEV poursuit également l'analyse du réseau afin d'identifier les conduites à remplacer ou à étendre.

L'énergie du bois joue un rôle important dans la réalisation des objectifs climatiques. Comme la combustion du bois libère la même quantité de CO₂ que les arbres ont

extrait de l'atmosphère lors de leur croissance, le chauffage au bois est climatiquement neutre. Le remplacement d'un kilogramme de mazout par du bois permet de réduire les émissions de CO₂ de plus de trois kilogrammes. Cependant, le combustible naturel qu'est le bois est aussi une ressource rare, raison pour laquelle il ne devrait en principe être utilisé que dans les cas où aucune autre source d'énergie renouvelable ne peut être utilisée.

La technologie de la pyrolyse est de plus en plus utilisée. Elle permet de valoriser même le bois forestier difficilement exploitable. La production d'électricité et de chaleur par pyrolyse du bois est considérée comme une solution énergétique prometteuse. Le résidu du processus, le charbon végétal, permet à la fois de capturer du CO₂ et d'améliorer la fertilité du sol.

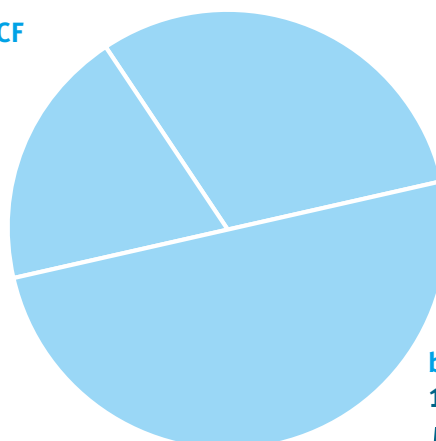
Contrairement à la combustion, la pyrolyse chauffe le bois séché à des températures supérieures à 500 degrés sans apport d'oxygène. Le bois ne brûle pas, mais se décompose en différents composés. Il en résulte d'une part le précieux charbon et d'autre part du gaz de bois, qui permet de produire de l'électricité grâce à des moteurs spéciaux (centrales de cogénération), dont la chaleur résiduelle peut être valorisée dans le cadre d'un réseau de chauffage.

Source de la chaleur produite en 2025

centrales CCF
6,6 mio kW
19 %

pompes à chaleur
10,6 mio kW
31 %

bois
17,2 mio kW
50 %



Le passage des énergies fossiles au bois présente également des avantages économiques. Il permet de réduire la dépendance aux importations. Le bois est une ressource naturelle encore disponible en quantités suffisantes au niveau régional et son prix est dans une grande mesure stable. Pour alimenter ses réseaux de chauffage en copeaux de bois issus de forêts proches, ADEV s'approvisionne toujours auprès de fournisseurs locaux, généralement des exploitations forestières ou des agriculteurs. Cela permet de préserver l'environnement grâce à des distances de transport courtes et de maintenir ou de créer des emplois dans la région.

Centrales de cogénération

À la fin de l'année dernière, ADEV disposait, comme en 2024 déjà, de huit installations de cogénération d'une puissance électrique totale de 671 kilowatts. Elles ont produit en 2025 2,5 millions de kilowattheures d'électricité (2024 : 2,3 mio kWh) et quelque 6,3 millions de kilowattheures de chaleur (6,1 mio kWh) en tout. ADEV approvisionne ainsi quelque 350 unités résidentielles, plus de 30 bâtiments commerciaux et administratifs et un EMS dans le cadre d'un contracting chaleur.

L'hiver 2025 a été légèrement plus froid que les trois années précédentes. Ainsi, 2712 degrés-jour de chauffage ont été mesurés à Binningen, ce qui est nettement

plus que les dernières années (2022 : 2503, 2023 : 2457, 2024 : 2512). Au cours des dix dernières années, seul l'hiver 2021 a été plus froid (3058 degrés-jour de chauffage).

Une centrale de cogénération, également appelée centrale à couplage chaleur-force (CCF), est une centrale à gaz qui produit à la fois de l'électricité et de la chaleur pour le chauffage des bâtiments, avec un rendement global supérieur à 90 pour cent. Cette technologie est ainsi la plus efficace parmi les technologies conventionnelles. Elle est installée de manière décentralisée chez le consommateur et déleste le réseau électrique. Si l'électricité produite alimente une pompe à chaleur, le rendement global du gaz naturel utilisé dépasse même les 150 pour cent.

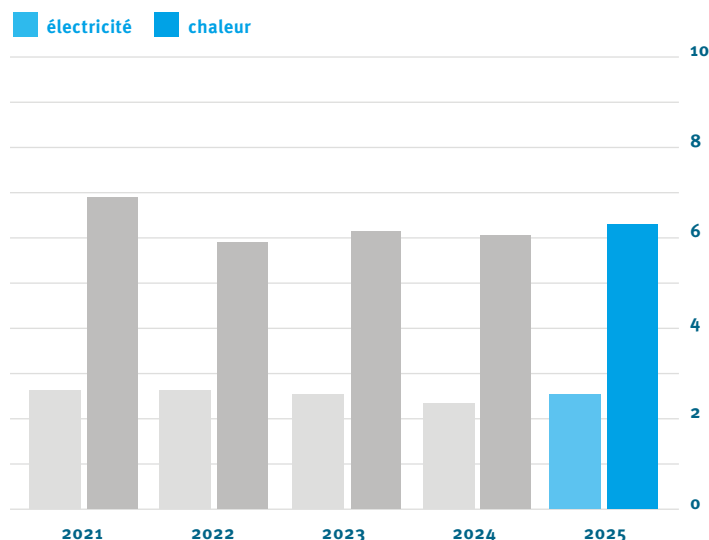
En raison de leur efficacité exceptionnelle, les centrales de cogénération étaient considérées jusqu'à il y a quelques années comme une importante technologie de transition entre l'ère du fossile et celle du renouvelable. Dans certaines conditions, elles restent pertinentes, mais subissent la concurrence de plus en plus forte des centrales à bois, mais aussi des pompes à chaleur alimentées par l'énergie solaire, la technologie d'avenir dans le secteur du chauffage. En conséquence, les vieilles centrales CCF sont progressivement mises hors service.

En Suisse, les centrales de cogénération produisent actuellement chaque année environ 2 milliards de kilowattheures d'électricité en hiver. Par rapport à la production d'électricité pure dans les grandes centrales à gaz, la production couplée de chaleur et d'électricité génère environ un million de tonnes de moins d'émissions de CO₂ par an. Grâce à leur efficacité, les centrales CCF consomment 40 pour cent d'énergie primaire en moins que les chauffages à mazout ou l'électricité du réseau.

À l'avenir, cette technologie pourrait reprendre de l'importance si le réseau de gaz devait servir à stocker le surplus saisonnier d'électricité produit par les centrales éoliennes et solaires converti en hydrogène ou en méthane (power to gas). Le gaz renouvelable ainsi obtenu peut ensuite être transformé en chaleur et en électricité par une unité de cogénération. De premières installations pilotes de type « power to gas » ont été mises en service en Suisse.

Production de chaleur et d'électricité des centrales de cogénération

en millions de kilowattheures





En 2022, ADEV a agrandi son plus grand réseau de chauffage, celui de Margelacker à Muttenz (BL). Grâce à une deuxième centrale à copeaux de bois, de nouveaux abonnés peuvent y être raccordés chaque année.

Production décentralisée d'électricité

En 2025, ADEV a produit significativement plus d'électricité que l'année précédente. Alors que l'ensoleillement a été à nouveau plus important que lors des deux années précédentes, le débit des cours d'eau a légèrement diminué. L'apport du vent a lui aussi reculé de manière assez marquée tout en restant supérieur aux volumes attendus.

Avec 43,0 millions de kilowattheures, la production totale d'électricité d'ADEV dépasse de 9,4 pour cent celle de l'année précédente (39,3 mio kWh), et même de 7,5 pour cent celle de 2023, année record (40,0 mio kWh). Cette évolution s'explique d'une part par la forte augmentation du nombre de nouvelles installations. D'autre part, l'année 2025 a été plus favorable que la précédente, quelque peu maussade sur le plan météorologique, avec un ensoleillement supérieur d'environ 16 pour cent.

Parallèlement, le niveau des précipitations s'est situé dans la moyenne. Le très bon résultat du solaire (+6,2 mio kWh) et la légère hausse de la production des centrales de cogénération (+0,2 mio kWh) ont plus que compensé le recul des autres technologies, de 1,0 million kWh pour l'éolien, et de 1,7 million kWh pour l'hydraulique.

Énergie hydraulique : différences entre la Suisse et l'Alsace

2025 a de nouveau été une année satisfaisante pour l'hydroélectricité. Sur les sites des centrales suisses d'ADEV, les cours d'eau ont affiché un débit à peine inférieur à la moyenne pluriannuelle, ce qui s'est traduit, avec une production de 13 893 mégawattheures d'électricité en tout, par une baisse d'environ 4 pour cent par rapport à l'année précédente (14 493).

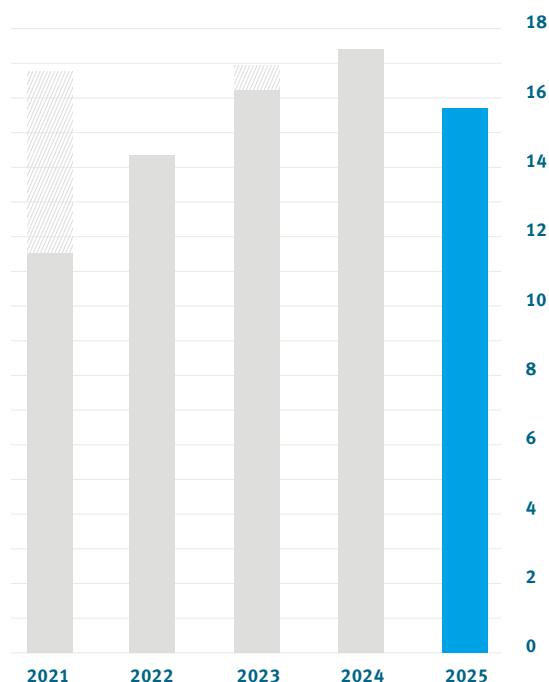
Ce bon résultat a été obtenu bien que le potentiel hydrique n'ait pas pu être pleinement exploité partout. En effet, une révision était planifiée à la centrale d'Emmenau 1, et la production de la centrale d'Untere Emmengasse a été pénalisée par des réparations prolongées en raison d'un problème à un raccord rotatif défectueux ainsi que par le délai de remise en état du bord du canal suite à des dégâts causés par des castors. De plus, un tronç d'arbre charrié par le courant a endommagé le barrage gonflable de la centrale de Juramill, ce qui a nécessité le remplacement de ce dernier. Jusqu'à ce que cela puisse être fait, la centrale sur la Birse n'a pu fonctionner qu'à capacité réduite. À cela se sont ajoutées des diminutions temporaires de la production de la centrale de Dünnern, à Olten, à la suite d'une plainte

pour nuisance sonore, qui appellera cette année des mesures appropriées.

La situation a été encore plus difficile pour les installations alsaciennes. La centrale du Hammer n'a pu être mise en service que tardivement, fin mars, à la suite du défaut d'étanchéité d'une garniture mécanique. Par ailleurs, les conditions de sécheresse qui ont prévalu dans les Vosges ont pratiquement mis à l'arrêt les centrales du Leymel, du Hammer et du Couvent entre avril et août. Leur production a ainsi chuté de 2912 à 1824 mégawattheures (-37 %) entre 2024 et 2025. Au final, la production hydraulique totale d'ADEV a été de 15 717 mégawattheures en 2025, en recul d'environ 10 pour cent par rapport à l'année précédente (17 404 MWh). Les numéros 01/2025, 02/2025 et 04/2025 d'actualité ADEV présentent dans le détail les événements survenus dans nos centrales hydroélectriques.

Production d'électricité des centrales hydroélectriques

en millions de kilowattheures



Données incluant la centrale de Guggenloch à Lütisburg. Les parts de la coopérative de Guggenloch ont été restituées en novembre 2025, à l'exception de 4 parts.

Production hypothétique sans assainissements ni arrêts de centrales

Électricité solaire : progression de 55 pour cent

En 2025, ADEV a produit pour la première fois plus d'électricité solaire qu'hydraulique. Cette évolution est le reflet de la tendance générale du solaire à occuper une place grandissante dans le mix électrique suisse.

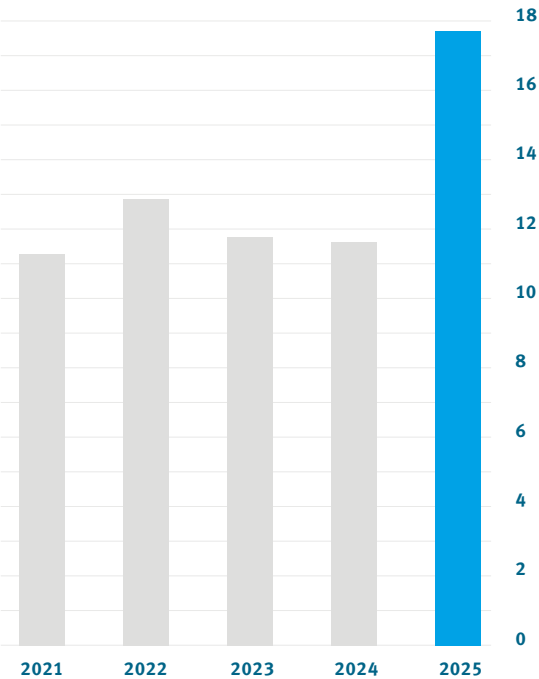
Avec 17,8 gigawattheures, la production d'électricité solaire a augmenté de près de 55 pour cent par rapport à l'année précédente. La connexion au réseau pour la première fois pendant une année entière de plusieurs installations mises en service en 2024, notamment celles de Stahl Gerlafingen, du centre commercial de Schlieren, du parc commercial d'Effretikon et de la Reithalle d'Aarau, a contribué à cet essor. Désormais, ADEV exploite 103 installations photovoltaïques en tout.

De plus, après deux années relativement moroses, 2025 a été à nouveau plus favorable en termes d'ensoleillement, ce qui s'est traduit par une hausse de la production par kilowatt installé : 916 kilowattheures en 2025, contre 891 en 2023 et 787 en 2024.

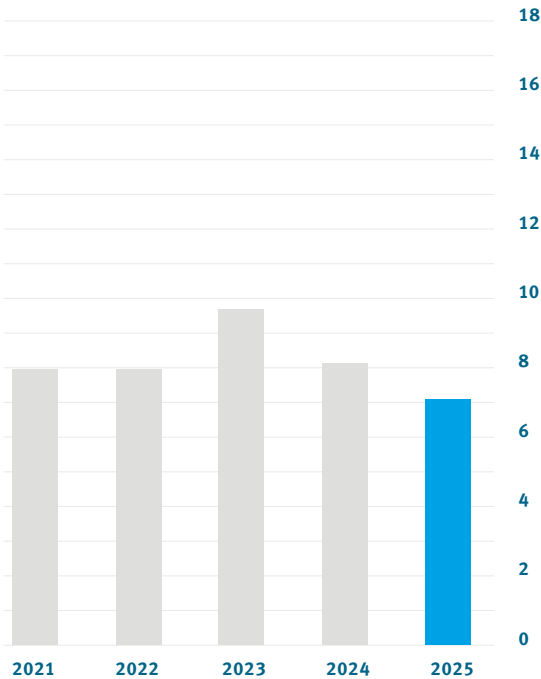
Énergie éolienne : une fois de plus au-delà des attentes

Avec une production de 7,1 gigawattheures en 2025, les deux éoliennes de St-Brais ont légèrement dépassé l'objectif prévu. Elles ont toutefois moins produit pendant les mois d'hiver 2025 que lors des deux années précédentes, marquées par des rendements hivernaux exceptionnels et des mois de novembre et de décembre atteignant plus du double des valeurs projetées. Le

Production d'électricité des installations solaires d'ADEV en millions de kilowattheures



Production d'électricité des installations éoliennes d'ADEV en millions de kilowattheures



vent a nettement moins soufflé l'hiver dernier, ce qui explique que l'on n'a pas enregistré des pics de production similaires. Il n'en reste pas moins que les éoliennes jurassiennes d'ADEV ont produit de l'électricité de manière fiable pendant la saison froide, prouvant ainsi que l'énergie éolienne peut contribuer de manière importante à la sécurité d'approvisionnement en hiver, même lorsque les conditions sont moins favorables.

De l'électricité en hiver pour réussir la transition énergétique

En Suisse, la production et la consommation d'électricité varient en fonction de la saison. En été, notre pays exporte plus d'électricité qu'elle n'en importe. En hiver, c'est l'inverse, car la consommation due à l'éclairage et au chauffage est alors particulièrement élevée, et cela à une période où les centrales hydrauliques et solaires produisent moins.

Pour réussir la transition énergétique et moins dépendre de l'étranger, la Suisse doit produire davantage d'électricité en hiver. Cela passe par un recours accru à

l'énergie éolienne, mais aussi par le développement de centrales à accumulation et d'énergie solaire optimisée pour l'hiver.

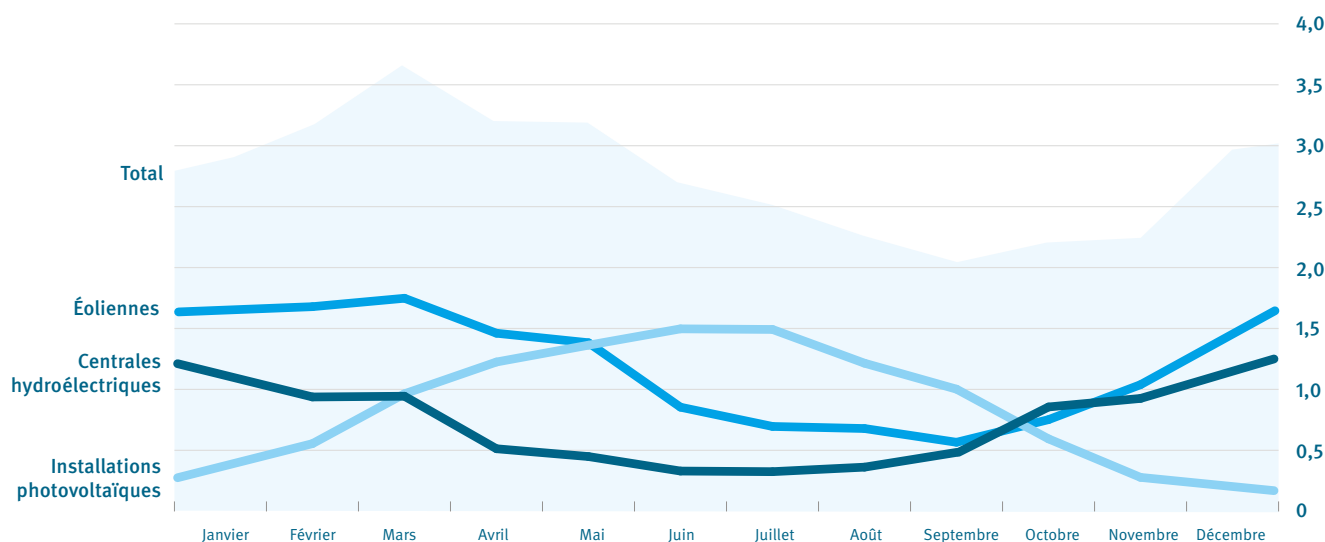
L'exigence parfois formulée de construire les éoliennes sur des sites plus adaptés, par exemple en mer du Nord, contrevient au principe du pollueur-payeur : d'autres devraient supporter les charges à notre place, et l'électricité ne serait pas produite là où elle est consommée. De plus, les capacités de transport sont insuffisantes.

Il ne suffira vraisemblablement pas de couvrir tous les toits d'installations solaires, car le rythme auquel cela se fait actuellement dans les zones habitées est beaucoup trop lent. De plus, 95 pour cent des surfaces de toit existantes devraient être utilisées d'ici à 2035, un objectif qui ne pourrait vraisemblablement être atteint que par une obligation légale de construire des installations PV sur les bâtiments neufs et sur les bâtiments existants. Cela reste illusoire en considération des résultats des dernières votations sur le sujet.

L'alternative la plus rapide et la plus avantageuse consisterait à développer des installations photovol-

Production mensuelle comparée

Moyenne sur 5 ans (2021–2025), en millions de kilowattheures



taïques de grande taille sur les bâtiments industriels, les parkings et les surfaces libres. L'agrivoltaïsme et l'utilisation de surfaces libres dans les Alpes sont particulièrement prometteurs à cet égard.

Agrivoltaïsme : comme le montrent les installations pilotes, les installations PV en zone agricole peuvent constituer une source importante d'approvisionnement en électricité, qui plus est de manière compatible avec la production agricole. Des synergies peuvent même être développées pour protéger les cultures contre la chaleur et les phénomènes météorologiques extrêmes, réduire l'irrigation ou encore diminuer l'emploi de pesticides.

Surfaces libres dans les Alpes : en raison de la réflexion de la lumière sur la neige, des températures basses et du ciel dégagé, les installations PV dans les Alpes ont une production annuelle plus élevée et, surtout, fournissent davantage d'électricité hivernale, de sorte que

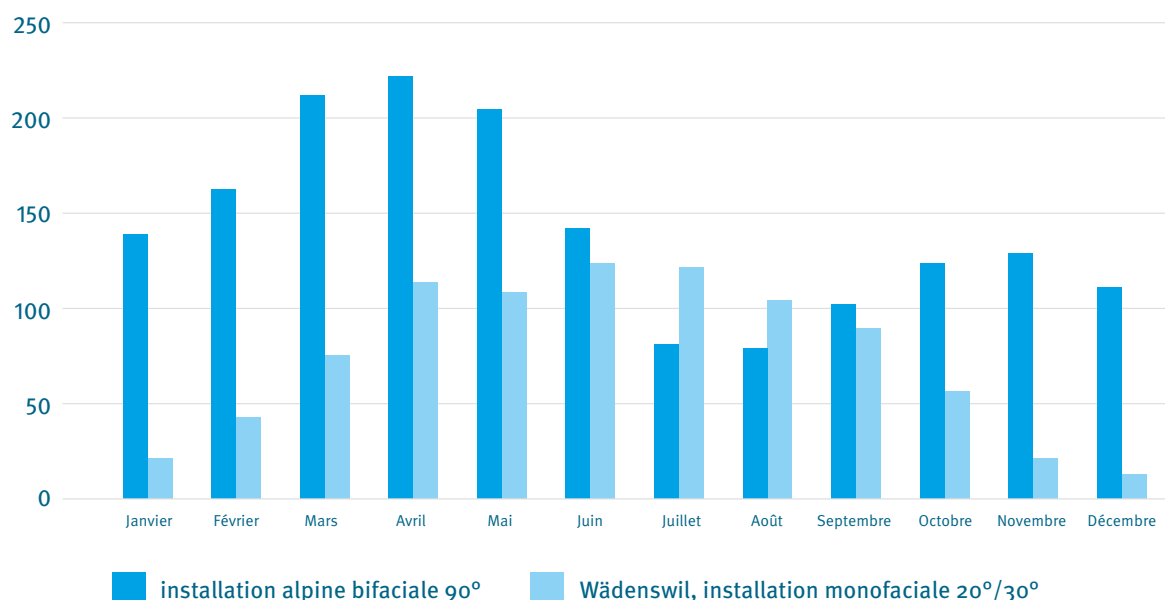
le rapport entre électricité hivernale et électricité solaire est équilibré sur l'ensemble de la production en Suisse. À une altitude élevée, les panneaux bifaciaux produisent même 50 pour cent d'électricité de plus en hiver qu'en été (voir graphique ci-dessous).

Les grandes installations photovoltaïques ne contribuent certes pas à la beauté du paysage. Cependant, il est malgré tout possible de bien prendre en compte les exigences de la protection de la nature et de l'environnement. De plus, contrairement aux barrages et aux centrales nucléaires, le démantèlement et la remise à l'état initial sont réalisables en peu de temps.

Il n'y a pas d'autre solution : la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 – tout en maintenant notre niveau de vie, en assurant une meilleure sécurité d'approvisionnement et en sortant du nucléaire – nécessite des compromis.

Rendement mensuel mesuré du photovoltaïque dans les Alpes et sur le Plateau suisse

entrée spécifique AC en kilowatheures et kilowatt-crête



Source : prof. Rohrer (ZHAW)



À Läuelfingen (BL), ADEV exploite depuis 2022, une installation solaire d'une puissance de 82 kilowatts sur le bâtiment de la voirie. Depuis cette année, l'électricité excédentaire sert à recharger des véhicules électriques.

Communautés locales d'autoconsommation

Les communautés d'autoconsommation sont dans l'air du temps, car elles permettent de rentabiliser l'exploitation des installations renouvelables. ADEV met en œuvre les nouveaux modèles prévus dans la loi sur l'énergie.

La législation suisse permet depuis de nombreuses années de revendre de l'énergie produite localement à différentes parties au sein du même bien-fonds. Sur la base de cette réglementation, un propriétaire d'immeuble peut par exemple vendre directement à ses locataires l'électricité solaire produite sur son toit.

Ces regroupements, appelés regroupements dans le cadre de la consommation propre (RCP), permettent une exploitation efficace des installations de production d'énergie renouvelable et délestent les réseaux de distribution. La réalisation de RCP dans de nouveaux bâtiments est généralement rentable. Comme il n'y a plus de redevances d'utilisation du réseau dans un tel cas, la démarche est financièrement intéressante pour les deux parties.

ADEV peut s'appuyer sur de nombreuses années d'expérience en matière de communautés d'autoconsommation. Elle a créé la première communauté de ce type il y a plus de trente ans, et cette dernière est toujours en activité. Pour les projets de grande envergure, ADEV s'appuie désormais principalement sur des modules solaires associés à une pompe à chaleur.

ADEV propose aux propriétaires d'immeubles de créer une communauté d'autoconsommation répondant à leurs besoins. Grâce à son savoir-faire, elle aide ses clients à concrétiser leur projet. En fonction de leurs besoins, elle apporte son soutien par le biais de différents services, qu'il s'agisse de la planification, du financement, de la construction ou de l'exploitation du système.

Souvent, ADEV prend en charge également toutes les démarches, y compris la facturation des coûts énergétiques aux locataires. La saisie et la gestion des données sont effectuées via le portail EGON (voir également le chapitre « Services énergétiques »), qui sert d'interface avec la gérance pour le transfert des données vérifiées par ADEV en vue du décompte des frais accéssoires. En tout temps, les locataires peuvent accéder en ligne à leurs données de consommation actuelles.

La loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables, que le peuple a approuvée en juin 2024, offre de nouvelles possibilités très intéressantes pour ADEV en matière de communautés d'autoconsommation.

Nouvelles installations d'autoconsommation en 2025		
	Canton	Puissance (kWp)
Installation PV, Zibatra, Rickenbach	SO	1350
Installation PV, hôpital Felix Platter, Bâle	BS	396
Installation PV, AZAB, Bâle	BS	111
RCP, Hauptstrasse, Oberdorf (avec batterie)	BL	95
Installation PV, centre de la voirie, Läufelfingen (avec bornes de recharge)	BL	82
RCP, Dorfstrasse, Untersiggenthal	AG	62
RCP, Industrieplatz Neuhausen	SH	50
Installation PV, Brogle, Schupfart	AG	50
Installation PV, bâtiment du personnel, Rigi Kulm	SZ	18

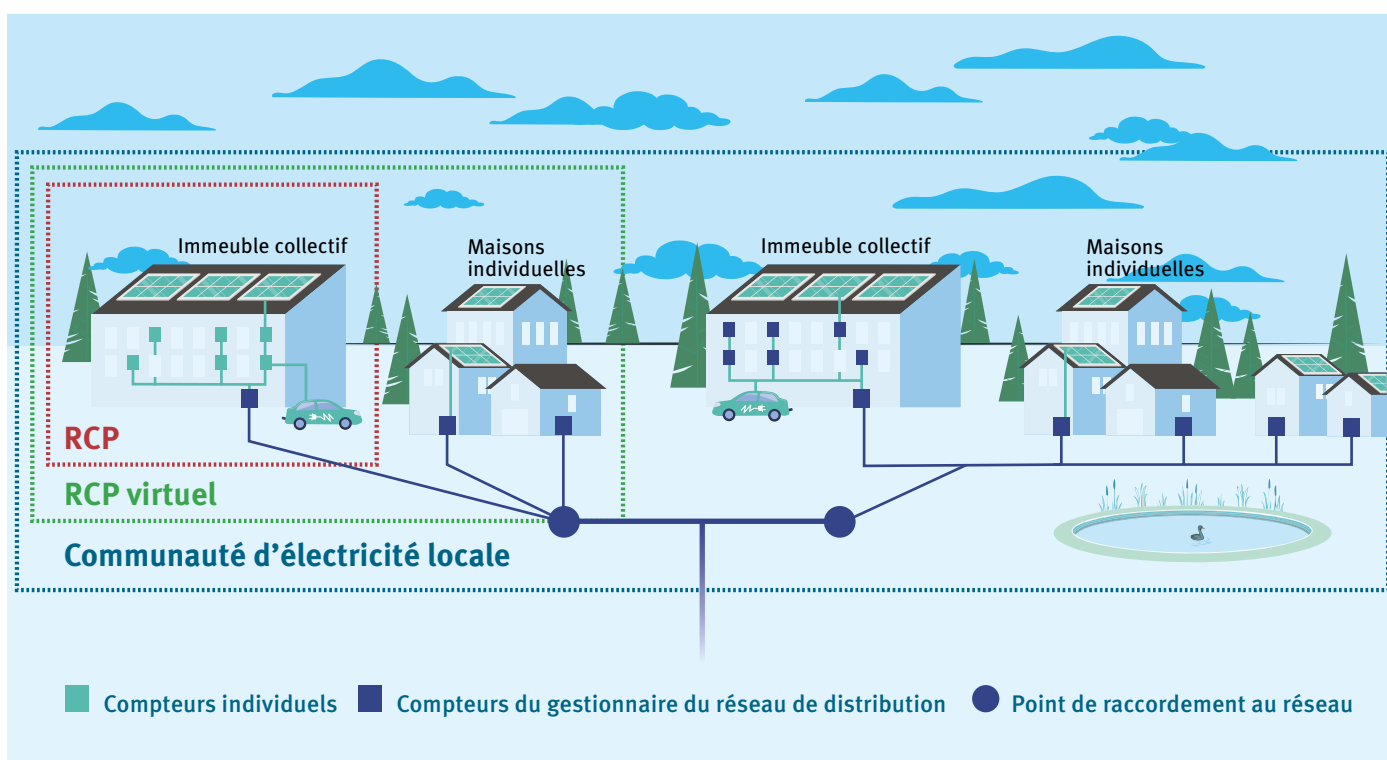
RCP virtuel

Depuis le début de 2025, il est possible de mettre en place des RCP dits virtuels (RCPv). Comme ceux-ci peuvent désormais utiliser les lignes existantes après le point de raccordement au réseau, le principe jusqu'alors en vigueur selon lequel la consommation du RCP n'était mesurée que par un seul compteur du gestionnaire de réseau de distribution devient caduc. Désormais, il est possible de regrouper virtuellement les mesures de plusieurs compteurs, ce qui donne la possibilité de mettre en place des communautés d'autoconsommation de manière plus simple et moins coûteuse, sans devoir remplacer les compteurs d'électricité et sans devoir modifier les raccordements au réseau. De ce fait, la solution du RCPv est particulièrement intéressante dans le cas d'un bâtiment déjà construit. Au cours de ces derniers mois, ADEV a envisagé cette option dans le cadre de plusieurs projets, mais n'a pas encore pu la concrétiser.

Communautés électriques locales

Depuis le début de 2026, il est aussi possible de mettre en place des communautés électriques locales (CEL). Cette solution permet d'utiliser le réseau de distribution existant pour relier entre eux les parties prenantes à la CEL, même au-delà des limites d'une parcelle. Différents acteurs tels que des consommateurs finaux, des prosommateurs (c.-à.-d. des parties à la fois productrices et consommatrices), des producteurs d'électricité renouvelable ou encore des exploitants d'installations de stockage pourront donc se regrouper au sein d'une CEL et consommer l'électricité autoproduite par le biais du réseau électrique public.

En vertu de la loi, les parties prenantes à une CEL doivent se trouver dans la même zone et au même niveau de réseau, et être géographiquement proches les unes des autres. De plus, la CEL doit produire une part d'électricité suffisante par rapport à la puissance de raccordement. Enfin, les membres d'une CEL doivent être équipés d'un compteur d'électricité intelligent (smart meter).



Services énergétiques

Grâce à ses compétences étendues et à des participations stratégiques dans des entreprises partenaires, ADEV est en mesure de proposer à ses clients des solutions globales de fourniture d'énergie en qualité de prestataire unique.

Commerce d'électricité verte

La vente de courant vert fait partie du cœur de métier d'ADEV. L'ouverture progressive du marché et la législation sur l'énergie génèrent de plus en plus de modèles, d'options et d'acteurs. Cette évolution ne touche pas que les grands opérateurs, mais aussi ADEV en tant que producteur privé.

Depuis sa création, ADEV vend l'électricité produite par ses installations aux opérateurs de réseau et aux fournisseurs d'énergie par le biais de contrats à long terme. Au fil du temps, ADEV a étendu ses activités sur le marché de l'électricité. Ainsi, elle vend l'électricité produite par des installations d'autoconsommation directement aux habitants (voir chapitre précédent). En outre, elle achète aussi de l'électricité auprès d'autres fournisseurs afin d'assurer un approvisionnement sans faille de ces communautés.

La vente avec garantie d'origine (GO) est un autre de ses domaines d'activité. Le système des GO permet au consommateur d'électricité conscient des enjeux écologiques d'acheter de manière ciblée de l'électricité renouvelable produite dans son environnement immédiat, par exemple du courant « authentic » d'ADEV, et d'encourager véritablement la production d'énergie durable et locale. Nos clients peuvent même décider de la source d'énergie qu'ils souhaitent soutenir (voir encadré).

Sur l'ensemble des GO provenant d'électricité renouvelable en 2025, environ la moitié a été vendue à des fournisseurs d'énergie dans le cadre de contrats à long terme (ou directement biffée dans le cas d'installations RPC) ; environ un quart a pu être vendu au prix de référence actuel. En ce qui concerne le dernier quart, la moitié environ a été vendue à divers acheteurs, et l'autre moitié n'a pas trouvé preneur.

C'est ainsi que de nouveaux prêts de 5 GW heure de GO sont restés inutilisés. Comme les années précédentes, cette situation est la conséquence de l'offre largement excédentaire de GO provenant du solaire, qui n'a pratiquement plus de valeur sur le marché. De même, 1 million de kilowattheures « naturemade » hydrauliques n'a pas pu se vendre : alors même que les fournisseurs d'énergie ont continué de verser 0,05 centime par kilowattheure de GO hydraulique non certifié, ils n'ont montré plus aucun intérêt pour ce label écologique renommé. Dans l'ensemble, les recettes issues des GO, de 34 000 francs pour 2024, ont une fois de plus fortement reculé (2024 : 48 500 ; 2023 : 66 000 ; 2022 : 160 000).

Dans un avenir prévisible, des modèles commerciaux tels que le RCP, le RCPv ou la CEL continueront de gagner encore en importance, tandis que les GO deviendront de moins en moins rentables en raison de l'érosion constante des prix, à moins que la politique ne décide enfin d'un changement de cap pour créer des conditions-cadres durables.

Cinq pour cent du chiffre d'affaires réalisé avec le commerce d'électricité verte sont investis dans un projet énergétique durable dans un pays en développement. En 2025, nous avons versé, au nom de nos clients, un don de 2000 francs à l'Association pour le développement de l'énergie solaire Suisse – Madagascar (ADES), certifiée ZEWO. Grâce à des cuiseurs solaires et à des cuiseurs à bois efficaces fabriqués à Madagascar même, ADES lutte contre la déforestation sur cette île. ADES vise ainsi trois buts : premièrement, fabriquer et distribuer des cuiseurs solaires et à faible consommation d'énergie ; deuxièmement, contribuer au reboisement ; et troisièmement, favoriser l'éducation de la population. Toutes ces activités servent l'objectif global de préserver la forêt et les moyens de subsistance à Madagascar. Pour plus d'informations sur le projet : www.ades-solaire.org.

Produit net de la vente d'électricité	2021	2022	2023	2024	2025
Contrats à long terme	82 %	68 %	67 %	72 %	66 %
Vente au prix du marché	6 %	17 %	16 %	6 %	10 %
RCP	11 %	13 %	16 %	21 %	23 %
Courant vert certifié « authentic »	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Gestion des opérations et des installations

ADEV assure le bon fonctionnement de ses installations 24 heures sur 24. En plus, elle assume un large éventail de tâches de gestion opérationnelle au niveau technique ou administratif pour des tiers, à l'instar de l'exploitation de systèmes d'approvisionnement en chaleur techniquement complexes avec permanence 24 heures sur 24 ou la gestion d'installations photovoltaïques.

L'étendue des mandats de gestion opérationnelle externe varie : ADEV propose aussi bien de simples services de surveillance et d'alarme qu'une gestion opérationnelle technique et administrative complète. Les installations sont automatiquement contrôlées en continu par des systèmes de télésurveillance, les messages de fonctionnement et d'erreur étant immédiatement transmis aux téléphones portables du personnel de maintenance.

Un système de gestion numérique enregistre toutes les données de fonctionnement importantes, que le personnel spécialisé d'ADEV évalue dans le but d'optimiser la consommation d'énergie et l'exploitation. Pour des services d'entretien et de réparation plus étendus, ADEV travaille en collaboration avec des entreprises spécialisées sur place.

ADEV propose une « formule confort » aux propriétaires de bâtiments qui souhaitent réaliser leur propre installation solaire : dans ce cas, elle joue le rôle d'une entreprise générale et prend en charge l'ensemble du projet, de la conception à la réalisation, en passant par toutes les tâches administratives et la négociation des contrats d'indemnisation et de raccordement au réseau.

ADEV conclut également des contrats de gestion opérationnelle avec les propriétaires d'installations. Elle assure l'entretien et la maintenance de ces dernières pendant toute la durée de l'exploitation moyennant une indemnisation en fonction de la production. Ainsi, chaque partie y trouve son compte.

Un courant vert crédible

Notre gamme de courant vert se décline en « authentic eau », « authentic solaire », « authentic éolien » et « authentic global ». « authentic » est le produit idéal pour les consommateurs qui ne sont pas en mesure de construire leur propre installation d'énergie renouvelable, mais qui souhaitent néanmoins contribuer efficacement à la transition énergétique de leur région. Le courant « authentic global » est composé à 50 pour cent d'énergie solaire, 38 pour cent d'énergie hydroélectrique et 12 pour cent d'énergie éolienne.

Le courant vert « authentic » est certifié par le label suisse « naturemade star ». Les consommateurs peuvent se fournir auprès de leur distributeur habituel, auquel ils payent le prix du mélange normal, et acheter une plus-value écologique à ADEV. Cela leur permet de couvrir leur consommation d'électricité de manière durable, tout en plaçant ADEV en position d'exploiter et de développer ses installations écologiques régionales.

Toute personne qui achète une garantie d'origine (GO) à ADEV peut être certaine que la quantité correspondante de kilowattheures produite de manière durable sera injectée dans le réseau. Cela fait d'ADEV un fournisseur d'électricité régional crédible et la distingue clairement des autres fournisseurs qui produisent du courant vert à très bas prix à l'étranger et ne revendent en Suisse qu'un écobilan purement technique.

Participation dans la société Willy Gysin AG

ADEV est déjà depuis 2012 l'actionnaire principal de Willy Gysin AG et collabore étroitement avec cette entreprise d'électricité de Liestal. Willy Gysin AG est spécialisée dans les installations électriques classiques et les services de télécommunication, mais aussi dans la planification et la construction d'installations photovoltaïques, avec batteries de stockage et stations de recharge pour véhicules selon les besoins. De plus, elle propose un service de piquet capable de régler rapidement les pannes d'installations électriques. Willy Gysin AG complète l'offre d'ADEV, notamment dans le domaine des petites et moyennes installations photovoltaïques, tout en apportant son soutien à ADEV pour des installations plus importantes.

L'entreprise est en train de développer ses capacités dans les domaines du service et de la maintenance ainsi que du photovoltaïque et des stations de recharge, en particulier. Après une année 2024 prometteuse pour le solaire, l'année 2025 a été très difficile. Malgré une promotion ciblée, le nombre d'installations photovoltaïques réalisées pour des villas ou des immeubles d'habitation a nettement reculé l'année passée.

Certes, la filiale d'ADEV a pu continuer à se profiler en tant qu'entreprise classique d'installations électriques tout en se spécialisant dans le photovoltaïque en combinaison avec des installations de stockage domestique et d'électromobilité. Mais Willy Gysin AG, dans un contexte de marché frileux en raison de la baisse des tarifs de restitution pour l'électricité photovoltaïque, n'a pu réaliser l'année passée que 8 installations PV (2024 : 20) pour une puissance totale de 116 kilowatts (2024 : 561 kW).

Avec un chiffre d'affaires de 1,373 million de francs, en baisse de 15,4 pour cent (2024 : 1,624 mio), l'entreprise a quand même bouclé pour la sixième fois d'affilée son exercice sur un résultat positif, avec un bénéfice d'environ 8913 francs (2024 : 18 500 francs).

Participation dans Fleco Power AG

Les producteurs doivent commercialiser eux-mêmes leur électricité depuis 2020, ce qui dépasse la capacité organisationnelle de nombreux petits producteurs, en particulier d'électricité solaire. C'est là qu'intervient Fleco Power AG, une société qui permet aux producteurs de vendre de manière optimale leur électricité en leur proposant un accès simplifié aux marchés de l'électricité. Par ailleurs, son offre comporte des logiciels de gestion et d'optimisation de la commercialisation de portefeuilles d'installations. Elle inclura bientôt également la création et la gestion de CEL. Les actions et les bons de participation de Fleco Power sont entièrement détenus par des producteurs ou des organisations proches des producteurs.

En 2021, ADEV a acquis 17 pour cent des actions de FlecoPower et dispose d'un siège à son conseil d'administration. Ce rapprochement permet d'offrir des services sur mesure qui distinguent ADEV de la concurrence et contribuent ainsi directement à sa compétitivité. L'étroite collaboration mise en place a déjà fait ses preuves à l'exemple de la ligne d'électricité qui relie directement les centrales de Moosbrunnen et le quartier d'Erlenmatt Ost, à Bâle.

Participation dans la société Egon AG

ADEV est entrée à l'été 2022 à hauteur de 17 pour cent dans le capital d'EGON AG et siège à son conseil d'administration. Cette société propose « egonline », un instrument de décompte innovant pour les RCP qui mesure la production photovoltaïque et tous les flux d'énergie dans les bâtiments.

Le portail « egonline » permet aux gérances de facturer très facilement l'électricité, la chaleur, l'eau, l'électromobilité et les frais accessoires de petits immeubles d'habitation, mais aussi de grands sites industriels. Les décomptes sont effectués conformément au modèle de décompte individuel des frais d'énergie et d'eau (DIFEE) et permettent aussi bien l'édition directe des factures adressées au consommateur final que l'exportation des données vers des systèmes de gestion immobilière.

Grâce à « egonline », ADEV est en mesure de proposer à ses clients des solutions complètes d'approvisionnement en énergie. L'offre s'adresse aux gros clients dont la consommation dépasse 100 000 kilowattheures, notamment aux entreprises industrielles, aux grands ensembles d'habitation, voire à des quartiers entiers. À titre d'exemple, ADEV utilise « egonline » pour établir les décomptes énergétiques complets des plus de 500 habitants du quartier bâlois d'Erlenmatt Ost.



ADEV a pris en charge depuis quelques années l'approvisionnement en électricité de l'hôtel Rigi Kulm et développe depuis lors progressivement les équipements photovoltaïques de ce dernier. En 2025, une installation de 18 kilowatts a été mise en service sur le toit du bâtiment du personnel (au premier plan).

Organisation

ADEV est une entreprise organisée en coopérative, qui compte 27 collaborateurs à son siège, à Liestal. Le groupe bénéficie du soutien de quelque 2300 coopérateurs et actionnaires.

Structure

Le groupe ADEV est formé de la maison mère, ADEV Energiegenossenschaft, et de plusieurs filiales dans lesquelles cette dernière détient au moins 34 pour cent des actions : ADEV Wasserkraftwerk AG, ADEV Solarstrom AG, ADEV Windkraft AG et ADEV Ökowärme AG, toutes ouvertes au public. En outre, ADEV détient des participations dans d'autres sociétés (voir structure organisationnelle du groupe ADEV ci-dessous).

Conseil d'administration

Le conseil d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft se compose de huit membres. Les tâches sont réglées par le droit des obligations, les statuts et le règlement d'organisation. Les membres du conseil d'administration d'ADEV n'assument pas de fonction de direction ni de fonctions opérationnelles dans les filiales. Il n'y a pas de commissions permanentes au sein du conseil d'administration.

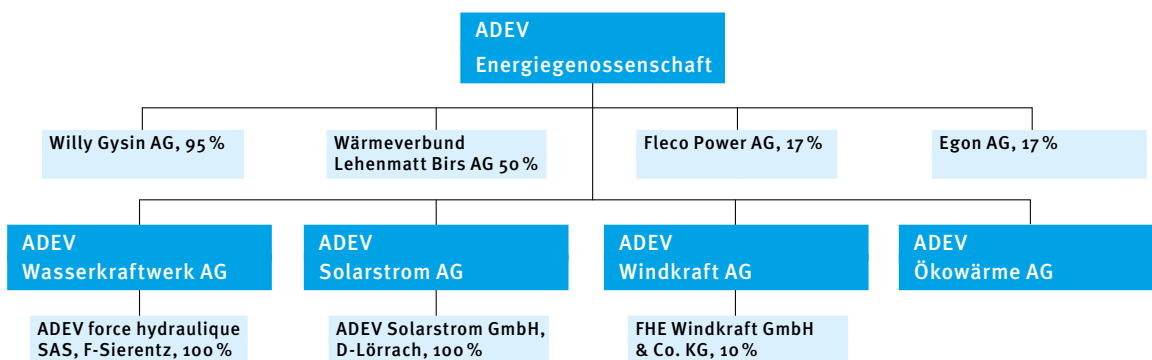
Le conseil d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft est l'organe suprême du groupe. Deux membres du conseil d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft sont nommés au conseil d'administration de chacune des quatre filiales, l'un en qualité de président, l'autre en tant que membre. De plus, chacun de ces conseils d'administration comprend deux représentants élus des actionnaires. Les membres des conseils d'administration de la maison mère et des filiales reçoivent une rémunération modérée correspondant à la charge de travail liée à leurs tâches de direction (voir « Gouvernance d'entreprise », p. 51).

Comité de direction

Le conseil d'administration a nommé un comité de direction de trois personnes. La gestion de l'entreprise lui est déléguée sous réserve des décisions de l'assemblée générale ou du conseil d'administration conformément à la loi, aux statuts et au règlement. Fin 2025, le comité de direction était formé des personnes suivantes :

- Thomas Tribelhorn, président
- Arno Günzl, responsable du secteur Exploitation
- Bernhard Schmocker, responsable du secteur Planification et construction

Structure organisationnelle du groupe ADEV



Les pourcentages représentent la participation au capital

Personnel

Fin 2025, l'effectif du groupe ADEV se montait à 27 collaboratrices et collaborateurs (apprentis inclus) au siège de Liestal. Par ailleurs, 36 personnes étaient mandatées pour assurer la maintenance des installations ou effectuaient cette tâche à titre accessoire. En outre, ADEV Energiegenossenschaft est devenue une entreprise formatrice en 2023. Elle forme actuellement deux futurs employés de commerce.

ADEV encourage la participation du personnel aux processus de décision. La sécurité et la protection de la santé au travail ont une grande importance. Les colla-

boratrices et collaborateurs touchent des salaires correspondant au marché, bénéficient de prestations sociales avancées et de bonnes possibilités de formation continue.

Les filiales d'ADEV n'emploient pas de personnel propre, à l'exception de Willy Gysin AG, qui comptait 11 salariés, apprentis inclus, fin 2025, et un directeur en la personne de Sebastiano Rossi. La direction et les mandats de gestion de toutes les autres filiales sont confiés à ADEV Energiegenossenschaft, conformément à leurs règlements respectifs.

Personnel d'ADEV Energiegenossenschaft fin décembre 2025

					1. Timotheus Zehnder, <i>délégué du conseil d'administration</i>
					2. Thomas Tribelhorn, <i>président du comité de direction</i>
					3. Arno Günzl, <i>responsable du secteur Exploitation, membre du comité de direction</i>
					4. Bernhard Schmock, <i>responsable du secteur Planification et construction, membre du comité de direction</i>
					5. Andreas Appenzeller, <i>Unité projets spéciaux</i>
					6. Liliane Fasler, <i>responsable du secteur Finances et administration</i>
					7. Noemi Bürgin, <i>spécialiste Finances & Administration</i>
					8. Philippe Egli, <i>développeur de projets Chaleur</i>
					9. Jonas Erne, <i>employé à la comptabilité</i>
					10. Gabriela Fankhauser, <i>apprentie</i>
					11. Kevin Flum, <i>chef du service de la maintenance</i>
					12. Jean-Nöel Gos, <i>ingénieur en environnement Exploitation</i>
					13. Miranda Graf, <i>collaboratrice Administration et responsable du personnel</i>
					14. Beat Greber, <i>développeur de projets Solaire</i>
					15. Christian Huber, <i>développeur de projets Chaleur</i>
					16. Manuel Jenni, <i>apprenti</i>
					17. Damian Kehr, <i>développeur de projets Solaire</i>
					18. Thomas Kramer, <i>développeur de projets Chaleur & Solaire</i>
					19. Christian Mittelholzer, <i>développeur de projets Éolien</i>
					20. Helin Peker, <i>collaboratrice Finances & Administration</i>
					21. Steffen Peter, <i>développeur de projets Chaleur</i>
					22. Melissa Schnider, <i>assistante de direction, responsable du registre des actions</i>
					23. Elisa Schumpf, <i>développeur de projets Solaire</i>
					24. Franziska Senn, <i>agente technico-commerciale</i>
					25. Werner Thommen, <i>développeur de projets Solaire</i>
					26. Philipp Tungprasert, <i>technicien au service Exploitation</i>
					27. Nik Vögelin, <i>collaborateur technique Exploitation</i>

Principes de la politique d'entreprise

ADEV veut

- Augmenter la proportion d'énergie renouvelable et écologique dans l'approvisionnement global.
- Exploiter efficacement, sans défaillance et de manière écologique, des installations décentralisées de production d'énergie.
- Exploiter les potentiels d'économie d'énergie ou rendre leur exploitation possible.
- Fournir des services énergétiques complets à la clientèle.
- Approvisionner de manière fiable les acheteurs de prestations de chauffage.
- Approvisionner de manière fiable les acheteurs d'électricité avec du courant produit sur place de manière décentralisée et, le cas échéant, stocké sur place.
- Favoriser des investissements écologiques et les gérer de manière crédible.
- Travailler de manière transparente, fiable et équitable, et renforcer ainsi la confiance de la clientèle.
- Contribuer activement à la réduction des risques liés au nucléaire et à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Zone géographique d'activité

Le domaine d'activité du groupe ADEV est principalement la Suisse et les régions frontalières voisines.

Participation citoyenne

Le Groupe ADEV veut offrir au grand public des possibilités d'investissement dans les énergies renouvelables et augmenter ainsi l'adhésion à ces technologies. Un investisseur ne peut pas posséder plus de 10 pour cent du capital d'une filiale. Les actionnaires importants doivent partager la vision d'ADEV, dont l'indépendance doit être garantie. ADEV veut être fiable à long terme pour ses investisseurs.

Participations et partenariats

ADEV peut prendre des participations dans des sociétés en Suisse et dans l'Espace économique européen. Des participations minoritaires sont possibles en cas de partenariat stratégique ou pour promouvoir l'idée de participation citoyenne. Dans les autres cas, ADEV visera une participation majoritaire.

ADEV collabore avec les distributeurs d'électricité pour autant qu'ils assurent des conditions équitables aux producteurs décentralisés.

Politique d'achat

Dans ses rapports avec ses fournisseurs, ADEV applique les lois du marché tout en tenant compte des aspects régionaux, écologiques et sociaux.

Rentabilité

Les activités du groupe ADEV doivent couvrir leurs coûts. Les bénéfices sont affectés prioritairement à la réalisation des objectifs entrepreneuriaux à long terme. Les detentrices et détenteurs de parts (actionnaires, coopératrices et coopérateurs) doivent recevoir un dividende provenant du rendement d'investissements peu risqués.

Objectifs sociopolitiques

ADEV soutient le développement d'un approvisionnement énergétique durable et la transition énergétique pour la société dans son ensemble. Elle recherche des partenariats et encourage les efforts allant prioritairement dans le sens de cet objectif.

Engagement

Depuis sa fondation, ADEV poursuit en tant que coopérative des objectifs qui vont au-delà de la seule réussite financière. Elle considère être pionnière d'un approvisionnement énergétique durable et un entrepreneur social, et tient toujours compte des conséquences de ses activités sur le plan sociétal. Afin de promouvoir les aspects sociaux dans le monde des affaires, ADEV est membre soutien de l'organisation SENS (Entrepreneuriat social Suisse).

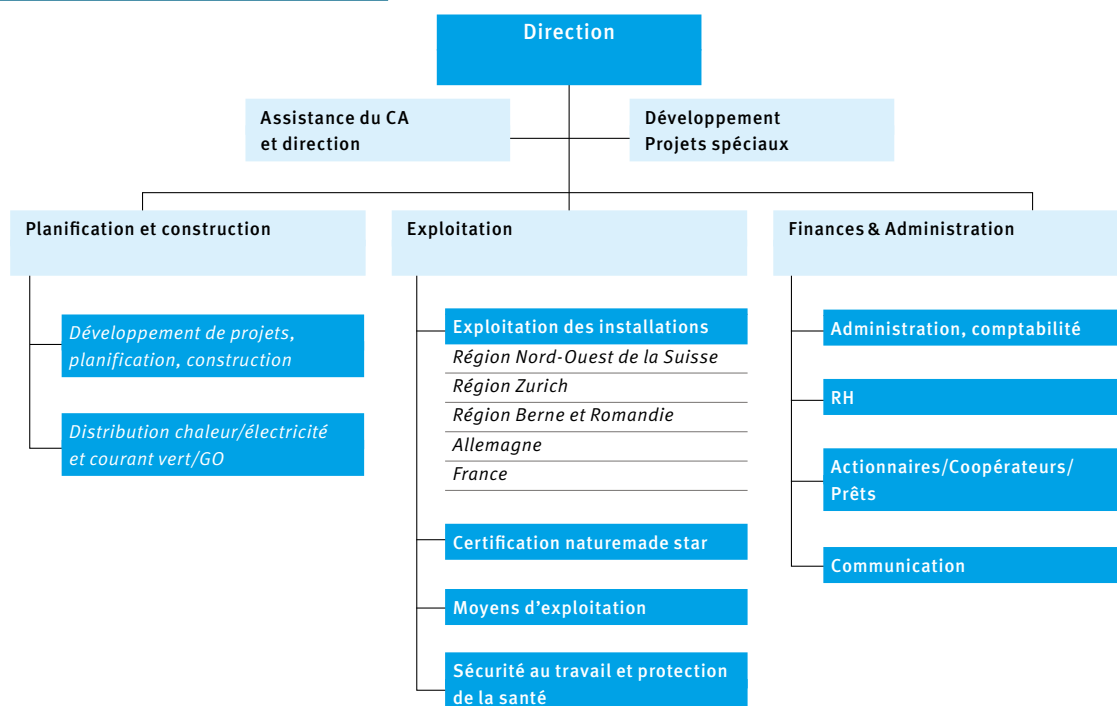
ADEV fait valoir le savoir-faire acquis dans le domaine de la production d'énergie renouvelable aussi en faveur de l'amélioration des conditions-cadres politiques, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. ADEV prend régulièrement position dans le cadre des consultations menées dans le secteur de l'énergie. Des collaborateurs d'ADEV font partie du conseil des entreprises de Suisse Éole et d'une commission technique

de Swissolar, l'association professionnelle suisse de l'énergie solaire.

Plusieurs membres du conseil d'administration d'ADEV s'engagent en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, tant sur le plan professionnel que politique. Thomas Tribelhorn, président du comité de direction du groupe ADEV, est engagé dans la politique cantonale en tant que président du Parti vert/libéral de Bâle-Campagne. Il est également président d'aeesuisse, qui, en tant que section d'aeesuisse qui regroupe les deux demi-cantons bâlois, s'engage en faveur d'un approvisionnement énergétique durable fondé sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, aeesuisse défend les intérêts de quelque 550 entreprises en Suisse.

Barbara Schaffner, membre du conseil d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft et d'ADEV Solarstrom AG, est aussi conseillère nationale et présidente de la commune zurichoise d'Otelfingen.

Organigramme de la direction



Gouvernance d'entreprise

Structure et actionnariat des filiales d'ADEV

Les filiales d'ADEV sont les sociétés suivantes : ADEV Wasserkraftwerk AG, ADEV Solarstrom AG, ADEV Windkraft AG et ADEV Ökowärme AG, toutes ouvertes au public. Le tableau ci-dessous donne des informations précises sur leurs structures et leur actionnariat.

Filiales d'ADEV	Fondation et structure du capital	Principaux actionnaires (>5% des voix)
ADEV Wasserkraftwerk AG	Fondation : 3 mai 1994 Capital-actions : CHF 8 108 100 réparti entre 11 862 actions nominales de CHF 650 et 6120 actions nominales de CHF 65 (actions à droit de vote)	ADEV Energiegenossenschaft (34,1 % des voix) CoOpera Sammelstiftung (5,23 % des voix)
ADEV Solarstrom AG	Fondation : 16 novembre 1998 Capital-actions : CHF 12 437 350 réparti entre 23 628 actions nominales de CHF 500 et 12 467 actions nominales de CHF 50 (actions à droit de vote)	ADEV Energiegenossenschaft (34,5 % des voix) Concolor AG (6,53 % des voix)
ADEV Windkraft AG	Fondation : 30 décembre 1999 Capital-actions : CHF 4 968 570 réparti entre 16 289 actions nominales de CHF 290 et 8440 actions nominales de CHF 29 (actions à droit de vote)	ADEV Energiegenossenschaft (34,2 % des voix)
ADEV Ökowärme AG	Fondation 14 février 1995 Capital-actions : CHF 4 621 500 réparti entre 8643 actions nominales de CHF 500 et 6 000 actions nominales de CHF 50 (actions à droit de vote)	ADEV Energiegenossenschaft (40,98 % des voix)

État au 31 décembre 2025

Indemnités et participations

Les membres des conseils d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft et de ses filiales perçoivent des honoraires pour leur participation aux séances conformément au règlement approuvé par le conseil d'administration. Pour leurs frais en dehors des séances ordinaires du conseil d'administration, les présidents et les membres sont indemnisés à l'heure ou forfaitairement conformément aux montants usuels sur le marché. Le tableau ci-contre présente les indemnités, modestes, des membres des conseils d'administration pour l'exécution de leurs tâches. Le président du conseil d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft a également été rémunéré pour des activités opérationnelles en tant que délégué du conseil d'administration et a touché, en tout, des honoraires pour un montant forfaitaire de 52 409 francs (neu: y compris les cotisations de l'employeur) ; la présidence du conseil d'administration est incluse dans ces honoraires.

L'administration des sociétés ADEV force hydraulique SAS et ADEV Solarstrom GmbH revient aux membres de la direction mandatés par les sociétés mères, à savoir respectivement ADEV Wasserkraftwerk AG et ADEV Solarstrom AG. Ces tâches sont effectuées sur le temps de travail normal, raison pour laquelle aucune indemnité n'est versée.

Indemnités versées aux membres des conseils d'administration

ADEV Energiegenossenschaft	CHF 30 345
ADEV Wasserkraftwerk AG	CHF 16 822
ADEV Solarstrom AG	CHF 11 332
ADEV Windkraft AG	CHF 18 079
ADEV Ökowärme AG	CHF 16 732

Participations des membres du conseil d'administration dans les sociétés du groupe ADEV

	ADEV Energiegenossenschaft Nombre de parts	ADEV Wasserkraftwerk AG Nombre d'actions	ADEV Solarstrom AG Nombre d'actions	ADEV Windkraft AG Nombre d'actions	ADEV Ökowärme AG Nombre d'actions
Timotheus Zehnder	1	–	2	–	7
Andreas Miescher	2	66	90	–	12
Rémy Chrétien	1	–	12	–	–
Anna Vettori	2	3	26	14	–
Roman Derungs	1	–	–	–	5
André Flückiger	2	–	–	1	1
Lars Konersmann	–	–	1	–	–
Reto Rigassi	1	–	–	5	–
Christoph Rutschmann	–	–	–	–	25
Barbara Schaffner	10	–	5	10	10
Beat Schaffner	4	–	–	10	–
Reto Schmitt	1	3	–	–	–
Sandra Trittin	–	–	–	–	–
Jürg Weilenmann	2	40	10	–	–
Adrian Zwahlen	–	5	–	–	–

Direction des filiales d'ADEV

Les filiales d'ADEV n'emploient pas de personnel propre, à l'exception de Willy Gysin AG, qui dispose d'un directeur en la personne de Sebastiano Rossi et de ses propres collaborateurs (voir p. 48). La conduite et l'exploitation de toutes les autres filiales sont confiées à ADEV Energiegenossenschaft, conformément aux différents règlements de l'organisation. ADEV Energiegenossenschaft est indemnisée pour les prestations suivantes :

- Gestion des filiales
- Gestion de l'exploitation et de l'administration de toutes les installations de production d'énergie, y compris les dépannages, la télésurveillance et la permanence 24 heures sur 24
- Tenue du registre des actionnaires et organisation de l'assemblée générale
- Assistance des conseils d'administration, tous travaux de gestion et d'administration

Indemnisation d'ADEV Energiegenossenschaft pour la gestion et l'exploitation des filiales

ADEV Wasserkraftwerk AG	CHF 455 504
ADEV Solarstrom AG	CHF 946 134
ADEV Windkraft AG	CHF 264 028
ADEV Ökowärme AG	CHF 602 260
ADEV Solarstrom GmbH	CHF 17 968
ADEV force hydraulique SAS	CHF 23 728
Réseau de chauffage Lehenmatt Birs	CHF 151 190
Willy Gysin AG	CHF 2 257

Membres du conseil d'administration du groupe ADEV

	ADEV Energiegenossenschaft	ADEV Wasserkraftwerk AG	ADEV Solarstrom AG	ADEV Windkraft AG	ADEV Ökowärme AG
Timotheus Zehnder	⌘		●		●
Andreas Miescher	●	⌘			
Rémy Chrétien	●		⌘		
Anna Vettori	●			⌘	
Roman Derungs	●				⌘
André Flückiger					●
Lars Konersmann			●		
Reto Rigassi				●	
Christoph Rutschmann					●
Barbara Schaffner	●		●		
Beat Schaffner	●			●	
Reto Schmitt	●	●			
Sandra Trittin				●	
Jürg Weilenmann		●			
Adrian Zwahlen		●			

⌘ Présidence



- 1 Timotheus Zehnder
- 2 Andreas Miescher
- 3 Rémy Chrétien
- 4 Anna Vettori
- 5 Roman Derungs
- 6 André Flückiger
- 7 Lars Konersmann
- 8 Reto Rigassi
- 9 Christoph Rutschmann
- 10 Barbara Schaffner
- 11 Beat Schaffner
- 12 Reto Schmitt
- 13 Sandra Trittin
- 14 Jürg Weilenmann
- 15 Adrian Zwahlen

Comptes annuels Sociétés du groupe ADEV

Clôture des comptes annuels des sociétés du groupe ADEV

(informations détaillées, voir partie B)

Groupe ADEV, chiffres consolidés

Chiffre d'affaires (CHF)

18 534 427

Bénéfice net (CHF)

1 746 477

Taux de capital propre

57,6 %

Taux
d'amortissement

7,8 %

Résultat avant
intérêts et impôts
(EBIT en CHF)

2 444 903

Rendement du
capital

3,2 %

	ADEV Energie- genossenschaft	Groupe ADEV Wasserkraftwerk chiffres consolidés	Groupe ADEV Solarstrom chiffres consolidés	ADEV Windkraft AG	ADEV Ökowärme AG
Chiffre d'affaires (CHF)	5 986 965	2 566 693	5 028 549	935 720	3 672 352
Bénéfice net (CHF)	358 182	295 045	344 221	473 359	213 912
Taux de capital propre	33,4 %	47,8 %	77,2 %	88,0 %	42,6 %
Taux d'amortissement	12,1 %	7,7 %	10,6 %	0,0 %	7,0 %
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT en CHF)	761 045	372 510	465 776	335 146	306 657
Rendement du capital	2,4 %	2,5 %	2,4 %	7,0 %	2,3 %

On trouvera dans les pages suivantes les comptes annuels des différentes filiales sous forme consolidée et en résumé.
Les différents comptes sont présentés de manière détaillée dans la partie B du rapport annuel du Groupe ADEV.

Principes de la présentation des comptes

La présentation des comptes annuels des différentes sociétés du groupe ADEV est fondée sur le droit suisse des obligations. La clôture des comptes de toutes les sociétés est révisée de manière restreinte. Les résultats consolidés des filiales ADEV Solarstrom AG et ADEV Wasserkraftwerk AG ainsi que le résultat consolidé du groupe ADEV ne sont pas révisés et ne sont fournis qu'à titre d'information. Ils ont été consolidés sur la base des résultats des exercices individuels.

Tous les comptes sont établis selon des critères uniformes. Le capital est consolidé pour chacune des valeurs indiquées dans les différents boucllements.

Capitaux empruntés

Tous les engagements sont répertoriés à leur valeur nominale à la rubrique « Passifs » dans les différents bilans. Les prêts bancaires arrivant à échéance dans les 12 prochains mois et les prêts directs sont inscrits sous « Engagements à court terme ». Les engagements à long terme figurent à la rubrique correspondante.

Intérêts passifs

Les intérêts sur les prêts directs, les crédits ordinaires et les crédits de construction sont inscrits au compte de résultat. Les emprunts sont liés à des projets dont ils représentent au maximum 70 pour cent du montant total.

Provisions

Les provisions sont des obligations basées sur des événements passés dont le montant et/ou les échéances sont incertains, mais qui peuvent être estimés.

Actions propres

ADEV Energiegenossenschaft possède des droits de vote et des actions nominales de chacune de ses filiales. Ces dernières ne possèdent pas d'actions propres.

Risques de change

Fin 2025, les positions ont été corrigées en fonction du cours effectif à la fin de l'année figurant dans l'annexe. Les éventuelles pertes de change dues aux fluctuations du cours de l'euro subies par les filiales étrangères sont compensées dans la mesure du possible par les gains de change réalisés par les sociétés mères et réciproquement. L'exposition aux risques de change a été limitée durant l'année sous revue de sorte que même de fortes fluctuations futures n'auraient que peu d'effets sur la société concernée.

Amortissements

Toutes les installations, rénovations effectuées comprises, sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition. Elles sont amorties de façon linéaire à partir du mois de leur mise en service. Les durées d'amortissement suivantes sont appliquées :

Réseaux de chauffage : 10 – 25 ans

Installations solaires : 5 – 23 ans

Éoliennes : 13 – 20 ans

Centrales hydroélectriques : 15 – 35 ans

Immeubles commerciaux : 2 % de la valeur d'acquisition

Les terrains ne sont pas amortis.

Installations en construction

Les installations en construction et les projets en cours de développement sont inscrits à l'actif avec leurs coûts effectifs à la rubrique « Installations en construction ». Les installations en construction ne sont pas amorties, alors que les projets en cours de développement qui ne sont pas garantis par contrat le sont complètement.

Institution de prévoyance

ADEV Energiegenossenschaft est affiliée à la fondation Abendrot. Le taux de cotisation est défini réglementairement en pourcentage du salaire (en fonction de l'âge/ selon la primauté des prestations).

Gestion des risques

La direction procède chaque année à une identification des risques pour chaque société et évalue leur probabilité d'occurrence ainsi que leurs effets potentiels. Elle prend ensuite des mesures appropriées pour éviter, atténuer ou transférer ces risques.

Événements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement notable susceptible de remettre en cause la pertinence du présent rapport ne s'est produit entre le 12 mars 2026, date du bilan, et le 25 mars 2026, lorsque les comptes annuels ont été acceptés par les différents conseils d'administration.

Groupe ADEV, chiffres consolidés

Bilan consolidé du groupe ADEV au 31 décembre		2025	2024
ACTIF	CHF	CHF	
Actifs circulants	14 757 712		13 314 645
Immobilisations financières	2 189 695		1 235 662
Participations	474 205		523 455
Immobilisations corporelles	58 093 546		59 982 391
TOTAL ACTIFS	75 515 157		75 056 152
PASSIFS	CHF	CHF	
Engagements à court terme	6 118 503		7 057 755
Engagements à long terme	25 880 079		27 262 857
Capital propre	43 516 574		40 735 540
TOTAL PASSIFS	75 515 157		75 056 152
Compte de résultats consolidé du groupe ADEV en CHF		2025	2024
Vente d'énergie	15 707 971		15 039 389
Autres recettes d'exploitation	1 993 375		2 017 454
Activation des prestations propres	833 081		1 051 908
Chiffre d'affaires	18 534 427		18 108 751
Achat d'énergie	-4 107 719		-4 173 843
Frais d'énergie, de matériel et d'entretien	-2 033 242		-2 215 673
Résultat brut après déduction des frais d'énergie, de matériel et d'entretien	12 393 467		11 719 235
Frais de personnel	-4 085 332		-3 880 891
Autres charges et loyers	-525 914		-306 574
Assurances, licences et redevances	-277 967		-246 631
Frais administratifs et publicitaires	-766 199		-767 502
Résultat d'exploitation avant amortissements	6 738 054		6 517 635
Amortissements	-4 293 151		-4 804 213
EBIT (résultat d'exploitation avant intérêts et impôts)	2 444 903		1 713 422
Charges financières	-334 188		-344 004
Revenus financiers	89 009		32 858
Pertes de change	-27 741		-47 831
Gains de change	26 246		47 935
EBT (résultat d'exploitation avant résultats exceptionnels et impôts)	2 198 229		1 402 381
Résultat exceptionnel, non récurrent ou hors période	-125 053		-17 987
Impôts directs	-326 699		-344 209
RÉSULTAT ANNUEL DU GROUPE ADEV	1 746 477		1 040 184

Les montants étant arrondis, il peut en résulter des différences dans les totaux.

Explications relatives aux résultats annuels consolidés

Le résultat annuel consolidé du groupe ADEV est donné à titre indicatif et n'a pas été révisé. Il comprend les sociétés suivantes : ADEV Energiegenossenschaft, ADEV Wasserkraftwerk AG, ADEV force hydraulique SAS (F), ADEV Solarstrom AG, ADEV Solarstrom GmbH (DE), ADEV Windkraft AG, ADEV Ökowärme AG, Wärme ADEV AG (liquidée au cours de l'exercice sous revue ; déconsolidation à la date de liquidation), Willy Gysin AG, Wärmeverbund Lehenmatt Birs AG (consolidation proportionnelle de 50 %)

Les ventes d'énergie comprennent pour l'essentiel les ventes d'électricité et de chaleur du groupe ADEV et le chiffre d'affaires de l'activité de la société Willy Gysin AG.

Le chiffre d'affaires du groupe ADEV au cours de l'exercice sous revue s'est élevé à 18,5 millions de francs, en hausse de 0,4 million de francs, soit de 2,4 pour cent, par rapport à l'année précédente. Cette progression est principalement due à la mise en service de nouveaux réseaux de chauffage ainsi que d'installations PV supplémentaires. En outre, de nouveaux clients ont été raccordés aux réseaux de chauffage Lehenmatt Birs, de Margelacker et d'Oberhasli en 2025. Les recettes de l'électricité solaire, en augmentation de 667 000 francs (+15,3 %), ont connu une évolution dynamique. Le domaine de la chaleur a également enregistré une croissance solide de 4,4 pour cent. En revanche, les recettes provenant de l'énergie hydraulique sont en baisse de 239 000 francs (-8,6 %) par rapport à l'année précédente. Ce recul est principalement dû à des contraintes en termes d'exploitation, notamment à des arrêts liés à des révisions ainsi qu'à des pannes techniques et à des influences externes en ce qui concerne certaines centrales hydroélectriques, ce qui a diminué la production d'électricité globale. Dans le domaine de l'énergie éolienne, les recettes ont reculé de 10,9 pour cent en raison d'une année moyenne en termes de vent.

Les charges d'exploitation ont diminué de 249 000 francs par rapport à l'exercice précédent en raison, notamment, de la baisse des coûts d'approvisionnement en énergie due à la baisse des prix du marché, ainsi que de la diminution des dépenses d'entretien et des prestations externes liées aux centrales. Les frais de personnel ont augmenté de 204 000 francs, et les autres frais administratifs de 249 000 francs. En conséquence, le résultat d'exploitation avant amortissements a progressé de 731 000 francs par rapport à 2024.

Avec des amortissements à hauteur de 4,3 millions de francs (2024 : 4,8 mio), le résultat d'exploitation (EBIT) s'établit à 2,4 millions de francs (2024 : 1,7 mio). Le résultat

financier s'est amélioré d'environ 64 000 francs et atteint -247 000 francs (2024 : -311 000 francs), principalement en raison de l'amortissement progressif des dettes financières existantes. Après impôts, le bénéfice annuel s'élève à 1,7 million de francs (année précédente : 1,0 million), en augmentation de 67,9 pour cent.

Les actifs circulants ont progressé d'environ 1,4 million de francs par rapport à l'année précédente. Les immobilisations financières ont augmenté de 954 000 francs pour atteindre 2,2 millions de francs. Cette hausse s'explique par le placement d'une obligation de caisse d'un montant de 1 million de francs par ADEV Windkraft AG. Les participations ont diminué de 49 000 francs en raison de la vente des parts sociales de la coopérative pro Guggenloch.

Les immobilisations corporelles ont diminué de 1,6 million de francs net, les amortissements ayant été supérieurs aux dépenses d'investissement au cours de l'exercice sous revue. Après une année 2024 marquée par des investissements exceptionnels, le volume d'investissement s'est normalisé en 2025 tout en restant à un niveau robuste. Environ 1,2 million de francs ont été investis respectivement dans les domaines de l'énergie solaire et de la chaleur. Les projets prévus constituent la base de futurs investissements dans les années à venir ; leur réalisation sera fonction de leur état d'avancement ainsi que du contexte économique et réglementaire.

Au cours de l'exercice sous revue, les capitaux étrangers ont diminué au total de 2,3 millions de francs, pour un montant total de 32,0 millions de francs (2024 : 34,3 mio). Les capitaux étrangers à court terme s'élèvent à 6,1 millions de francs, en baisse de 0,9 million, tandis que ceux à long terme ont diminué de 1,4 million pour s'établir à 25,9 millions de francs. La diminution est principalement due à des amortissements prévus et imprévus. Ainsi, ADEV Wasserkraftwerk AG a remboursé des prêts hypothécaires à hauteur de 0,9 million de francs, tandis qu'ADEV Solarstrom AG a remboursé des crédits d'investissement pour un montant d'environ 0,6 million de francs.

Le capital propre a augmenté de 2,8 millions de francs pour atteindre 43,5 millions de francs (année précédente : 40,7 mio) ; ce résultat est dû à la progression du bénéfice annuel, à l'augmentation du capital social d'ADEV Energiegenossenschaft au cours de l'exercice sous revue ainsi qu'à l'augmentation du capital social d'ADEV Ökowärme AG réalisée début 2025.

ADEV Energiegenossenschaft

Conseil d'administration

Timotheus Zehnder,
président,
MSc in Business&Economics,
Binningen

Roman Derungs,
vice-président,
BA Business Administration HSG,
Delémont

Andreas Miescher,
avocat et notaire, Bâle

Anna Vettori,
lic. rer. pol., Zurich

Rémy Chrétien,
dr en chimie, Worb

Barbara Schaffner,
dr phys. PSI, Otelfingen

Beat Schaffner,
dipl. sc. env. EPF,
Innerberg

Reto Schmitt
expert comptable diplômé,
Allschwil

Siège social

ADEV Energiegenossenschaft
Kasernenstrasse 63
Postfach
4410 Liestal

Organe de révision

Duttweiler & Partner
Wirtschaftsprüfung AG

Numéro de valeur

2 416 155

Bilan d'ADEV Energiegenossenschaft au 31.12		2025	2024
ACTIF	CHF	CHF	
Actifs circulants	4 469 042		4 340 533
Prêts à long terme au groupe ADEV et participations	12 528 432		13 274 727
Participations Groupe ADEV	3 885 547		3 991 597
Immobilisations corporelles	2 783 094		3 333 324
TOTAL ACTIFS	23 666 115		24 940 180
PASSIFS	CHF	CHF	
Engagements à court terme	1 810 844		2 312 670
Engagements à long terme	13 947 516		15 279 110
Capital propre	7 907 755		7 348 400
TOTAL PASSIFS	23 666 115		24 940 180
Compte de résultat d'ADEV Energiegenossenschaft		2025	2024
Ventes d'électricité et autres produits d'exploitation	2 299 010		2 097 554
Gestion et honoraires	3 687 955		3 445 638
Chiffre d'affaires	5 986 965		5 543 192
Frais d'énergie et de matériel et prestations de tiers	-1 580 393		-1 682 291
Résultat brut après déduction des frais d'énergie et d'entretien	4 406 572		3 860 901
Frais de personnel	-3 052 457		-2 899 997
Autres frais d'exploitation et d'administration	-387 892		-404 581
Amortissements	-205 177		-281 033
EBIT (résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts)	761 045		275 289
Résultat financier, y compris résultat de change	103 801		89 935
Résultat extraordinaire	-506 665		-119 908
RÉSULTAT ANNUEL	358 182		245 316

Les montants étant arrondis, il peut en résulter des différences dans les additions.

Groupe ADEV Wasserkraftwerk, chiffres consolidés

Conseil d'administration

Andreas Miescher,
président,
avocat et notaire, Bâle

Reto Schmitt
vice-président,
expert-comptable diplômé,
Allschwill

Jürg Weilenmann,
ing. EPF /
ing. énergie NDSE FH, Lucerne

Adrian Zwahlen,
Zollikofen

Siège social

ADEV Wasserkraftwerk AG
Kasernenstrasse 63
Postfach
4410 Liestal

Organe de révision

Duttweiler & Partner
Wirtschaftsprüfung AG

Numéro de valeur

652 426

Le bilan consolidé du groupe ADEV Wasserkraftwerk n'a pas été révisé et est fourni à titre d'information. Il comprend ADEV Wasserkraftwerk AG et sa filiale à 100% ADEV force hydraulique SAS en France.

Bilan consolidé du groupe ADEV Wasserkraftwerk au 31.12		2025	2024
ACTIF	CHF	CHF	
Actifs circulants	1 717 130	1 083 320	
Immobilisations corporelles	17 439 604	18 974 118	
TOTAL ACTIFS	19 156 734	20 057 438	
PASSIFS	CHF	CHF	
Engagements à court terme	392 271	857 412	
Engagements à long terme	9 609 568	10 174 923	
Capital propre	9 154 896	9 025 103	
TOTAL PASSIFS	19 156 734	20 057 438	
Compte de résultat consolidé du groupe ADEV Wasserkraftwerk		2025	2024
Ventes d'électricité et autres produits d'exploitation	2 566 693	2 848 084	
Frais d'énergie et de matériel et prestations de tiers	-596 047	-718 292	
Résultat brut après déduction des frais d'énergie et d'entretien	1 970 646	2 129 792	
Frais de gestion et d'administration	-349 888	-377 360	
Amortissements	-1 248 248	-1 429 235	
EBIT (résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts)	372 510	323 197	
Résultat financier, y compris résultat de change	-163 690	-174 220	
Résultat extraordinaire	107 311	-19 888	
Impôts directs	-21 086	-18 733	
RÉSULTAT ANNUEL	295 045	110 357	

Les montants étant arrondis, il peut en résulter des différences dans les additions.

Groupe ADEV Solarstrom, chiffres consolidés

Conseil d'administration

Rémy Chrétien,
président,
dr en chimie, Worb

Barbara Schaffner,
vice-présidente,
dr phys. PSI, Otelfingen

Timotheus Zehnder,
MSc in Business&Economics,
Binningen

Lars Konersmann,
MSc ETH /MBH,
Cernusco sul Naviglio (IT)

Siège social

ADEV Solarstrom AG
Kasernenstrasse 63
Postfach
4410 Liestal

Organe de révision

Duttweiler & Partner
Wirtschaftsprüfung AG

Numéro de valeur

666 893

Le bilan consolidé du groupe ADEV Solarstrom n'a pas été révisé et est fourni à titre d'information. Il comprend ADEV Solarstrom AG et sa filiale à 100% ADEV Solarstrom GmbH en Allemagne.

Bilan consolidé du groupe ADEV Solarstrom au 31.12		2025	2024
ACTIF	CHF	CHF	
Actifs circulants	3 104 392	2 640 030	
Immobilisations corporelles	16 600 401	17 153 466	
TOTAL ACTIFS	19 704 793	19 793 496	
PASSIFS	CHF	CHF	
Engagements à court terme	1 343 083	1 800 448	
Engagements à long terme	3 141 926	2 991 232	
Capital propre	15 219 785	15 001 816	
TOTAL PASSIFS	19 704 793	19 793 496	

Compte de résultat consolidé du groupe ADEV Solarstrom		2025	2024
Ventes d'électricité et autres produits d'exploitation	5 028 549	4 361 855	
Frais d'énergie et de matériel et prestations de tiers	-1 796 810	-1 541 943	
Résultat brut après déduction des frais d'énergie et d'entretien	3 231 739	2 819 913	
Frais de gestion et d'administration	-1 029 687	-900 225	
Amortissements	-1 736 276	-1 723 658	
EBIT (résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts)	465 776	196 029	
Résultat financier, y compris résultat de change	-62 922	-56 433	
Résultat extraordinaire	12 743	-39 842	
Impôts directs	-71 376	-50 111	
RÉSULTAT ANNUEL	344 221	49 642	

Les montants étant arrondis, il peut en résulter des différences dans les additions.

ADEV Windkraft AG

Conseil d'administration

Anna Vettori,
présidente,
lic. sc. pol., Zurich

Reto Rigassi,
vice-président,
dipl. Elektroing. FH, Bâle

Beat Schaffner,
dipl. sc. envir. EPF,
Innerberg

Sandra Trittin,
Diplômée en gestion
d'entreprise,
Küsnacht ZH

Siège social
ADEV Windkraft AG
Kasernenstrasse 63
Postfach
4410 Liestal

Organe de révision
Duttweiler & Partner
Wirtschaftsprüfung AG

Numéro de valeur
1 049 753

Bilan d'ADEV Windkraft AG au 31.12		2025	2024
ACTIF	CHF	CHF	CHF
Actifs circulants	2 358 075	1 158 501	
Immobilisations financières	5 730 500	6 438 400	
Participations	143 205	143 205	
Immobilisations corporelles	8	8	
TOTAL ACTIFS	8 231 788	7 740 114	
PASSIFS	CHF	CHF	CHF
Engagements à court terme	512 643	370 264	
Engagements à long terme	478 618	465 618	
Capital propre	7 240 528	6 904 232	
TOTAL PASSIFS	8 231 788	7 740 114	
Compte de résultat d'ADEV Windkraft AG		2025	2024
Ventes d'électricité et autres produits d'exploitation	935 720	1 049 868	
Frais d'énergie et de matériel et prestations de tiers	-163 532	-127 941	
Résultat brut après déduction des frais d'énergie et d'entretien	772 188	921 926	
Frais de gestion et d'administration	-415 397	-390 653	
Amortissements	-21 644	-98 122	
EBIT (résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts)	335 146	433 151	
Résultat financier, y compris résultat de change	79 927	46 535	
Résultat extraordinaire	160 041	51 612	
Impôts directs	-101 756	-94 748	
RÉSULTAT ANNUEL	473 359	436 551	

Les montants étant arrondis, il peut en résulter des différences dans les additions.

ADEV Ökowärme AG

Conseil d'administration

Roman Derungs,
président,
BA business Administration HSG,
Delémont

Timotheus Zehnder,
vice-président, MSc in
Business&Economics,
Binningen

Christoph Rutschmann,
Ingénieur forestier EPF,
Weinfelden

André Flückiger
MAS EN Bau FH, EMBA, Bern

Siège social

ADEV Ökowärme AG
Kasernenstrasse 63
Postfach
4410 Liestal

Organe de révision

Duttweiler & Partner
Wirtschaftsprüfung AG

Numéro de valeur

50 804 734

Bilan d'ADEV Ökowärme AG au 31.12		2025	2024
ACTIF	CHF		CHF
Actifs circulants	3 327 832		3 920 018
Immobilisations corporelles	11 374 271		10 835 705
TOTAL ACTIFS	14 702 103		14 755 723
PASSIFS	CHF		CHF
Engagements à court terme	2 693 320		2 440 537
Engagements à long terme	5 744 000		7 488 000
Capital propre	6 264 783		4 827 186
TOTAL PASSIFS	14 702 103		14 755 723
Compte de résultat d'ADEV Ökowärme AG		2025	2024
Ventes d'électricité et autres produits d'exploitation	3 672 352		3 517 438
Ventes de chaleur et autres produits d'exploitation	-2 078 728		-1 901 919
Résultat brut après déduction des frais d'énergie et d'entretien	1 593 624		1 615 519
Frais de gestion et d'administration	-630 067		-451 871
Amortissements	-656 900		-876 624
EBIT (résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts)	306 657		287 025
Frais financiers	-78 854		-83 151
Résultat des immeubles d'exploitation	8 541		7 135
Résultat extraordinaire	25 588		-
Impôts directs	-48 019		-58 171
RÉSULTAT ANNUEL	213 912		152 837

Les montants étant arrondis, il peut en résulter des différences dans les additions.



ADEV exploite une grande centrale solaire de plus de deux mégawatts sur les toits de l'aciérie Stahl Gerlafingen (SO). L'énergie respectueuse du climat qui y est produite est consommée directement sur place.

Liste des installations

RÉSEAUX DE CHAUFFAGE ADEV ENERGIEGENOSSENSCHAFT ET ADEV ÖKOWÄRME AG

	Canton	Société	Mise en service	Puissance électrique (CCF) Electricité en kW	Production d'électricité en MWh, 2025	Puissance de chauffage Chaleur en kW	Production de chaleur en MWh 2025
Réseaux de chauffage avec couplage chaleur-force (CCF)							
Aarau, Chocolatfabrik	AG	1	1989	20	90	230	270
Aesch, Sunnefäld	BL	1	1988	70	375	340	753
Arlesheim, Sonnenhof	BL	1	1992	80	266	440	692
Basel, Alterszentrum Alban-Breite	BS	2	2015	115	369	552	1059
Dornach, Gempenring	SO	1	1995	16	57	110	158
Liestal, Ostenberg	BL	1	1992	150	553	932	1589
Münchenstein, Walzwerk	BL	1	2008	175	634	1950	1345
Muttenz, Stettbrunnen	BL	1	1988	45	146	283	459
Total chauffage avec couplage chaleur-force (CCF)					2490		6325
Réseaux de chauffage au bois							
Arlesheim, Werkhof	BL	1	2011			320	678
Bettingen, Chrischona	BS	2	2021			550	1014
Chur, GBC Daleu	GR	2	2018			935	1335
Embrach, Haldenmatt	ZH	2	1999			360	713
Hasle b.B., Emmenau	BE	2	2005			742	840
Hittnau, Grundisäuli	ZH	2	1995			190	360
Hölstein, Rübematt	BL	2	2024			900	1649
Liestal, Bienenberg	BL	2	2019			230	447
Muttenz, Hinterzweien	BL	1	2011			679	1285
Muttenz, Margelacker	BL	2	2019			2987	6312
Nuglar, Schulhaus	SO	1	2007			180	141
Oberhasli, Widenacher	ZH	2	Kauf 2021			817	1681
Seltisberg, Heime auf Berg	BL	2	2023			260	339
Volketswil, La Veranda	ZH	2	1995			240	416
Total chauffage au bois							17210
Réseaux de chauffage avec pompes à chaleur							
Basel, Erlenmatt Ost	BS	2	2017			634	1348
Basel, Lehenmatt Birs (Anteil ADEV von 50%)	BS/BL	3	2022			4 609	9072
Dornach, Sonnhalde	SO	1	2013			40	83
Reinach, Bodmen	BL	2	2024			58	121
Total chauffage avec pompes à chaleur							10 624
Réseaux de chauffage à chaleur du réseau (déchets et bois)							
Zürich, Zanggerweg	ZH	2	2021			135	238
Totale chauffage à chaleur du réseau							238
Production totale de chaleur du Groupe ADEV							34 397

1 Réseau de chauffage ADEV Energiegenossenschaft

2 Réseau de chauffage ADEV Ökowärme AG

3 Participation d'ADEV Energiegenossenschaft au réseau de chauffage à hauteur de 50 %
(production de chaleur et puissance du réseau prises en compte à 50% dans la liste des installations)

CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES ADEV WASSERKRAFTWERK AG

	Canton/Région	Mise en service	Puissance électrique	MWh 2025
ADEV Wasserkraftwerk AG				
Gerlafingen, Moosbrunnen 3	SO	2022	270	1522
Hasle b.B., Emmenau 1+2	BE	2005	265	1268
Langnau a.A., Gattikonerbrücke	ZH	1998	150	803
Laufen, Joramill	BL	1997	320	1378
Luterbach, Unt. Emmengasse	SO	2000	820	4354
Olten, Dünneren	SO	2015	375	764
Wiler b.U, Moosbrunnen 1+2	BE	2014	780	3805
Total centrales hydroélectriques ADEV Suisse				13893
ADEV force hydraulique SAS				
Münster, Couvent	Elsass	2013	385	589
Münster, Hammer	Elsass	2012	400	506
Münster, Leymel	Elsass	2010	400	729
Total centrales hydroélectriques ADEV France				1824
Total centrales hydroélectriques ADEV				15 717

INSTALLATIONS SOLAIRES ADEV SOLARSTROM AG

	Canton	Mise en service	kWc	MWh2025
Aarau, Reithalle	AG	2024	396	398
Buchs, Braui	AG	2013	114	71
Eiken, KDL Ruchen	AG	2015	247	267
Lenzburg, Mehrfamilienhaus Miarelli	AG	2009	55	64
Schupfart, Brogle	AG	2025	50	26
Untersiggenthal, Dorfstrasse	AG	2025	62	11
Wohlen, Digitec Galaxus	AG	2020	61	48
Wohlen, Ferrowohlen	AG	2012	2 953	2381
Total	AG		3938	3266
Bätterkinden, Dorfmatte	BE	2024	88	80
Diemerswil, Vogtfarm	BE	2013	65	79
Iffwil, Imhof	BE	2013	121	95
Konolfingen, Libellenweg (3 Anlagen)	BE	2011	39	26
Münchenbuchsee, Schwendimann	BE	2013	160	171
Rubigen, Kästli	BE	2013	157	138
Total	BE		630	589
Allschwil, 3-fach-Turnhalle	BL	2017	227	203
Allschwil, Sportanlage im Brüel	BL	2015	58	52
Binningen, Zentrum Schlossacker	BL	2012	100	93
Buus, Bäumlhof	BL	2013	160	157
Diegten, Bachsäge Schneider	BL	2008	116	104
Gelterkinden, Hallenbad	BL	2020	151	155
Gelterkinden, Tennishalle	BL	2021	161	189
Läufelfingen, Werkhof	BL	2025	82	55
Liestal, Bücheli Center	BL	2012	64	52
Liestal, Frenkenbündten	BL	2017	80	85
Liestal, Hanro	BL	2012	99	97
Liestal, Hanro Hauptbau	BL	2015	71	65
Liestal, HPS	BL	2007	35	30
Liestal, Kasernenstrasse	BL	2005	4	2
Liestal, Schulhaus Fraumatt	BL	2011	74	58
Münchenstein, APH Hofmatt	BL	2013	136	68

INSTALLATIONS SOLAIRES ADEV SOLARSTROM AG	Canton	Mise en service	kWc	MWh 2025
Münchenstein, HPS	BL	2012	86	75
Muttenz, Clariant	BL	2010	452	463
Niederdorf, MZH	BL	2013	52	47
Niederdorf, Schulhaus	BL	2013	76	66
Oberdorf, Hauptstrasse 43	BL	2025	95	107
Oberwil, Hinterbergweg	BL	2021	62	57
Oberwil, Ryser im Buech	BL	2008	161	157
Ormalingen, Laufstall Mittlerer Homberg	BL	2011	59	41
Reinach, Bodmen	BL	2024	85	75
Reinach, Gemeindezentrum	BL	2002	25	22
Rünenberg, Köfer	BL	2021	40	38
Seltisberg, Heime auf Berg	BL	2022	84	76
Therwil, Schulhaus Wilmatt	BL	2018	30	24
Total	BL		2925	2713
Basel, Alterszentrum Alban-Breite (AZAB)	BS	2025	111	3
Basel, Bethesda Spital	BS	2014	104	110
Basel, Coop Prodega	BS	2010	356	350
Basel, Erlenmatt-Ost (11 Anlagen)	BS	2017	520	497
Basel, Felix Platter	BS	2025	396	374
Basel, IWB Zentrallager	BS	2005	41	41
Basel, Kaltbrunnen	BS	2003	35	34
Basel, Lysbüchel Süd (10 Anlagen)	BS	2021	195	165
Basel, MFH Hünigerstrasse	BS	2019	29	25
Basel, St. Jakob Park	BS	2006	202	203
Basel, Werkhof Nidwaldnerstr.	BS	2008	29	27
Bettingen, Chrischona (3 Anlagen)	BS	2021	100	112
Riehen, HERA	BS	2002	50	46
Riehen, Maienbühl (verkauft per 30.06.2025)	BS	2003	50	19
Total	BS		2218	2006
Ried bei Kerzers, Widalmi	FR	2022	313	307
Total	FR		313	307
Carouge, M-Parc	GE	2006	270	324
Satigny, Feldschlösschen	GE	2011	368	369
Total	GE		638	693
Alberswil, Viehscheune APMB	LU	2009	95	89
Emmenbrücke, BBZW Emmen	LU	2014	193	155
Emmen, RUAG	LU	2015	419	421
Luzern, Reussporttunnel	LU	2013	269	212
Geiss Eiholzer	LU	2013	89	58
Sursee, BBZW (Hauptgebäude)	LU	2015	107	88
Sursee, Zirkusplatz	LU	2024	251	271
Sursee, Sporthalle	LU	2015	115	92
Sursee BBZW (Sporthalle)	LU	2014	199	201
Total	LU		1737	1587
Neuhausen, Industrieplatz	SH	2024	50	30
Total	SH		50	30
Dornach, Sonnhalde	SO	2012	8	7
Gerlafingen, Stossofen	SO	2024	253	250
Gerlafingen, Walzenhalle	SO	2024	2014	1952
Grenchen, Hangar OST	SO	2011	161	182
Grenchen, REGA Hangar 1	SO	2020	30	24
Grenchen, Shedhangar	SO	2012	141	146
Rickenbach, Zibatra	SO	2025	1350	496
Total	SO		3957	3057

INSTALLATIONS SOLAIRES ADEV SOLARSTROM AG	Canton	Mise en service	kWc	MWh 2025
Rigi Kulm, Hotel Rigi Kulm (2 installations)	SZ	2023	32	16
Total	SZ		32	16
Egnach, Tennishalle	TG	2024	165	165
Homburg, Bauernhof	TG	2013	67	41
Total	TG		232	206
Effretikon, Vogelsangstrasse	ZH	2024	1 637	1401
Fehraltorf, Reitenbacherhof	ZH	2014	79	65
Hottingen, Kantonsschule	ZH	2013	100	49
Oberhasli, Agrotropic	ZH	2021	235	241
Schlieren, GHZ	ZH	2024	232	230
Schlieren, Roche	ZH	2017	52	40
Schlieren, Wagi HH3	ZH	2020	65	52
Steinmaur, Turnhalle	ZH	2020	140	138
Winterthur, Mehrgenerationenhaus Giesserei	ZH	2012	197	165
Zürich, ZSG Mythenquai	ZH	2005	47	44
Zürich, Balgrist 1+2	ZH	1998	128	103
Zürich, Hagenholz	ZH	2001	196	159
Zürich, Hauptbahnhof	ZH	1999	51	45
Zürich, Seewasserwerk Lengg	ZH	1998	75	76
Zürich, Uni Irchel 1	ZH	2002	17	17
Zürich, Uni Irchel 2	ZH	2010	54	55
Total	ZH		3305	2880
TOTAL ADEV SOLARSTROM AG	ALLE		19 975	17 353

INSTALLATIONS SOLAIRES D'ADEV ENERGIEGENOSSENSCHAFT

	Canton	Mise en service	kWc	MWh 2025
ADEV Energiegenossenschaft				
Einsiedeln, SJBZ	SZ	1992	9	0
Zürich, Breitensteinstr.	ZH	1993	3	2
Total			12	2

INSTALLATIONS SOLAIRES ADEV SOLARSTROM GMBH

	Canton	Mise en service	kWc	MWh 2025
ADEV Solarstrom GmbH				
Konstanz, Hämmerle (vendu au 31.03.2025)	Ba. Wü	2004	119	11
Ostfildern, Fink	Ba. Wü	2006	218	224
Ravensburg, Adolf Aich	Ba. Wü	2008	71	71
Sindelfingen, Königsknoll	Ba. Wü	2005	61	62
Sindelfingen, Schulhaus Goldberg	Ba. Wü	2005	54	54
Total ADEV Solarstrom GmbH			523	422
TOTAL INSTALLATIONS SOLAIRES DU GROUPE ADEV			18 191	17 776

*Légende: Ba. Wü = Bade-Wurtemberg

ÉOLIENNES ADEV WINDKRAFT AG

	Canton	Mise en service	Puissance électrique kWc	Production 2025 MWh
Parc éolien de St-Brais	JU	2009	4 000	7073
TOTAL ÉOLIENNES ADEV WINDKRAFT AG				7073



Sur cet immeuble de 14 étages situé à Neuhausen am Rheinfall (SH), qui compte 48 logements et un parc d'activités, ADEV a construit l'année dernière une installation solaire d'une puissance d'environ 50 kilowatts et y exploite un RCP.

Mentions légales

Conception graphique:

michinussbaumer.ch

Rédaction :

Sinnform AG

Photos :

Archives d'ADEV

Lukas Pitsch

Traduction:

TRADCOMM Patrick Pfister

Impression:

Steudler Press AG, Bâle

Papier:

RecyStar nature FSC

imprimé en
suisse





ADEV Energiegenossenschaft
Kasernenstrasse 63
Postfach
4410 Liestal
Tel. 061 927 20 30
info@adev.ch
www.adev.ch